

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2826 - MARDI 31 JANVIER 2017



Les participants au dialogue du Centre interdiocésain

NÉGOCIATIONS DIRECTES

Constat d'échec
après un mois
de pourparlers

La signature de l'arrangement particulier censé être annexé à l'accord du 31 décembre comme élément additif fixant les modalités pratiques quant à sa mise en œuvre n'a pas eu lieu le 28 janvier comme convenu. Les discussions ont échoué sur le mode de désignation du Premier ministre, la nomenclature des portefeuilles et l'accompagnement de la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre par les évêques catholiques. Sur les vingt et un points que doit contenir le document final, dix-huit ont été adoptés et trois seulement bloquent à ce stade la signature de l'accord par les participants. Loin de se fatiguer, les évêques tiennent encore et toujours la dragée haute et espèrent poursuivre leur mission de bons offices jusqu'à la conclusion de l'accord final dont les travaux redémarrent après une semaine.

Page 12

AFFAIRES FONCIÈRES

Arrêt des travaux de construction
au centre équestre Etrier de Binza

Cette décision a été prise par le ministre des Affaires foncières à l'issue d'une visite d'inspection sur ce site querellé dont le dossier est en justice. Située dans la commune de Ngaliema, cette concession d'une superficie de près de neuf hectares est l'objet de querelles entre les chefs coutumiers, le cercle Equestre Etrier appartenant à un sujet belge qui jadis l'utilisait pour des courses de chevaux et une dame qui se dit être propriétaire du site pour l'avoir

acheté.

Le conflit a surgi en 2016 au moment du renouvellement du contrat d'emphytéose que possédait le belge. Les chefs coutumiers qui se prévalent des droits fonciers légitimes sur le terrain sont mécontents du fait qu'il est procédé au morcellement de la concession. Pour la sécurisation du site, il a été décidé l'arrêt immédiat de tous les travaux.

Page 12



Des chevaux au cercle hippique de Kinshasa

CONGO AIRWAYS

Le salaire des agents et cadres réduit
à hauteur de 17%

Des difficultés de trésorerie auxquelles est actuellement confrontée cette entreprise publique auraient motivé cette décision qui pourrait être levée lorsque la situation de l'entreprise redeviendra florissante, apprend-on. Cette mesure, à en croire l'employeur, vise à comprimer les charges d'exploitation et à pérenniser la compagnie aérienne nationale ainsi que la majorité d'emplois.

Rappelons que Congo Airways, qui comptait à sa création près de quatre cents agents à travers le pays, avait licencié en septembre 2016 une trentaine d'agents et cadres. À l'époque, la direction de



Un avion de Congo Airways. OKjpp

la société avait expliqué qu'elle ne comptait maintenir qu'un effectif de deux cent cinquante agents à la fin de l'opération d'assainissement. Elle est convaincue que

ce n'est qu'à ce prix et d'autres mesures telle que la réduction des salaires que la compagnie aérienne survivra.

Page 12

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET UNIVERSITAIREL'ISPT-Kin a accueilli
ses nouveaux étudiants

L'Institut supérieur pédagogique et technique de Kinshasa (ISPT-Kin) a organisé, le 30 janvier, la séance habituelle d'accueil de nouveaux étudiants. Cette activité organisée par la Cellule de guidance et orientation était également une occasion pour toute la communauté de cet établissement d'enseignement supérieur de recevoir officiellement son nouveau directeur général, le Pr Makala Nzengu.

Cette cérémonie a permis aux nouveaux étudiants de s'imprégner des réalités académiques, plus particulièrement celles de cet établissement d'enseignement supérieur qui les a acceptés et qui a pris l'engagement de les former pour être utiles à la société. Les étudiants ont été invités à s'appliquer selon les recommandations en vue d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés.

ÉDITORIAL

Avancée

Certes, rien n'est encore joué au sein de l'opposition où s'affrontent depuis des mois les modérés, qui jouent la carte de la démocratie, et les radicaux, qui s'enferment dans le déni de la Nouvelle République. Mais tout indique aujourd'hui que les premiers ont gagné la partie sur le plan politique alors que les seconds ne survivront pas à la prochaine joute électorale qui fera apparaître de façon accablante leur manque d'assise populaire.

Pour dire les choses de façon plus claire encore l'Upads, parti de l'ancien président Pascal Lissouba, a aujourd'hui toutes les cartes en mains pour s'affirmer comme le véritable leader de l'opposition. Solidement ancrée sur toute l'étendue du territoire national, notamment dans le sud, ayant réussi à surmonter les divisions internes qui l'avaient affaibli lors des précédents scrutins, se dotant d'organes de gouvernance efficaces, elle a toutes les chances de s'imposer à la faveur des élections législatives et locales comme le pivot de l'opposition. Et de bénéficier, par conséquent, du statut officiel que réserve la Constitution du 6 novembre 2015 à la formation politique légitimée par le vote populaire.

Les propos tenus samedi par son premier secrétaire, Pascal Tsyat Mabiala, lors de son échange de vœux avec la presse ont confirmé que l'opposition démocratique a pris enfin la juste mesure des défis qu'elle devra relever dans les semaines à venir et qu'elle ne se laisse plus manœuvrer par le petit groupe d'opposants radicaux qui tentait peu ou prou de prendre son contrôle. L'on peut donc s'attendre à ce que le double scrutin législatif et local qui se déroulera dans le courant du mois de juillet voit l'Upads s'affirmer comme une alternative crédible à la majorité en place que domine plus que jamais le Parti congolais du travail.

Si ce pronostic est juste on peut s'attendre à ce qu'enfin le débat public gagne en sérieux, en profondeur, en pragmatisme, bref en efficacité. La légitimité de la Nouvelle République n'étant plus mise en cause par la classe politique dans sa grande majorité va enfin débiter la confrontation des idées, des projets, des programmes sans lesquels il n'est pas d'alternance possible. Même si cela ne se voit pas encore, le Congo peut désormais se préparer à de réelles avancées dans ce domaine stratégique entre tous.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le Club 2002-PUR célèbre mercredi ses 15 ans d'existence



Les membres du Club 2002-PUR dans la salle de réunion du nouveau siège départemental (photo adiac)

Le secrétaire national, chargé des stratégies et des affaires électorales et porte-parole du Club 2002-PUR, Louis Gabriel Missatou, l'a annoncé le 30 janvier, à l'occasion de l'inauguration du siège social du parti à Brazzaville.

Créé en janvier 2002, le Club 2002, Parti pour l'Unité et la République a totalisé ce 30 janvier 2017, ses quinze ans d'existence. Pour célébrer cet événement, les membres de ce parti, au plus haut niveau, ont prévu une série d'activités qui seront organisées ce mercredi à Brazzaville. D'après Louis Gabriel Missatou, ces festivités débiteront par une rencontre publique appelée « Les Universités du Club 2002-PUR ». Cet espace permettra à ce parti de la majorité présidentielle, d'édifier l'opinion sur son parcours ainsi que sa contribution dans la marche politique du Congo. « Cette série d'activités débitera le 1er février, par les Universités du Club 2002-PUR. Une grande première dans l'échiquier politique congolais.

Le 3 février, les dirigeants de notre formation politique organiseront ensuite un déjeuner de presse », précise le porte-parole.

Au cours de ce déjeuner de presse, poursuit Louis Gabriel Missatou, les responsables du Club 2002-PUR édifieront la presse nationale et internationale sur la vie de leur formation politique, depuis sa création et devra aussi esquisser le bilan des 15 ans d'existence du parti.

Les dirigeants devront aussi se prononcer sur la participation ou non du parti aux prochaines élections législatives, locales et sénatoriales.

Le Club 2002-PUR organisera en dernier ressort, une messe d'actions de grâces sous la houlette de son président

fondateur, Guy César Wilfrid N'Guesso.

Le siège départemental ainsi inauguré est situé en plein quartier OCH- Mougali III, non loin du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU). Ce nouveau local permettra à la fédération Club 2002-PUR de Brazzaville de travailler dans les meilleures conditions.

« Pour nous, militants de Brazzaville, ce siège est un grand cadeau qui nous est offert. Nous profitons de la présence des collaborateurs les plus proches, pour féliciter le président du conseil de surveillance pour cette confiance », a affirmé le président de la fédération Club 2002-PUR-Brazzaville, Serge Gaston Mondélé-Mbouma.

Des ordinateurs et du matériel bureautique leur ont été offerts aux fins de leur permettre de bien travailler.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndonga, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubel-Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-presses : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PROTECTION SOCIALE

Le Régime social des indépendants de France partage son expertise à la CNSS

L'accord a été signé le 28 janvier, à Brazzaville entre le directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), Evariste Ondongo, et son homologue de la Gestion des risques et l'action sociale, médecin conseils national du Régime social des indépendants (RSI), Pascal Perrot

La convention de partenariat prévoit de faire bénéficier aux professionnels de la CNSS l'expertise du RSI pour capter et intégrer dans son action la population qui évolue dans le secteur informel.

Le directeur de la CNSS, Evariste Ondongo, a indiqué : « L'expérience du RSI, une caisse française qui gère des indépendants, permettra à la CNSS de s'ouvrir à toutes les catégories socio-professionnelles car la CNSS a pour pilier essentiel dans son plan d'action l'extension de la sécurité sociale » avant de rappeler que « sa structure avait déjà commencé la campagne de protection sociale avec les chauffeurs des taxi-bus ».

Pascal Perrot a, pour sa part, souligné que le RSI apportera son expertise dans le domaine de la gestion à la CNSS afin de lui permettre d'avoir une méthode pour aborder le secteur informel du pays. « La

CNSS existe depuis longtemps au Congo, mais le RSI apportera une nouvelle méthode qui n'est autre que la façon d'enrôler ; d'affilier les travailleurs de l'informel qui sont appelés indépendants par le RSI et font partie du secteur informel au Congo. Ce secteur est très important car il occupe 80% de la population congolaise. Donc il faut faire un lien entre l'affiliation santé du secteur informel et la mise en place de l'assurance maladie universelle », a-t-il dit.

Rappelant que le secteur informel est très diversifié partout dans le monde, le directeur du RSI a souligné qu'il y a des entreprises qui évoluent dans ce secteur et sont bien structurées. « Les employés de ces entreprises ont des revenus et se retrouvent avec les mêmes déterminants que les salariés. Donc il faut simplement trouver une bonne organisation



Les deux directeurs signent les documents (adiac)

pour les toucher et les fidéliser en leur faisant confiance », a déclaré Pascal Perrot.

Notons que la cérémonie de signature d'accord a été marquée par l'allocution du directeur de cabinet du ministre du Travail et de la sécurité sociale, Frédéric Manienze et l'historique du Régime social

des indépendants, présentée par la responsable des relations internationales, Francelyne Ferry.

Frédéric Manienze a rappelé que : « cette cérémonie de signature d'accord est l'expression de la refondation du système de sécurité sociale en vue de la restructuration de la protection sociale

pour l'étendre dans tous les aspects de base à l'ensemble de la population ». De son côté, Francelyne Ferry a donné la définition de travailleur indépendant ; montré le lien entre le travail informel et formel, et énuméré les missions et facteurs du RSI.

Lydie Gisèle Oko

KÉLLÉ

Les natifs créent une association pour renforcer le vivre ensemble

« L'Observatoire de Kéllé » a fait sa sortie officielle le 29 janvier à Brazzaville, à la faveur d'une assemblée générale. Cette association socio-culturelle et économique, vise entre autres objectifs : renforcer le vivre ensemble au sein des « mbérés » et insuffler la dynamique de paix dans le district de Kéllé situé dans le département de la Cuvette-Ouest.

Créé sur les cendres du Comité de concertation des Mbérés de Kéllé, « l'Observatoire de Kéllé » regroupe essentiellement les originaires de cette contrée, nés ou non et habitant ou non cette localité, au-delà de leurs divergences politique et religieuse. Bien qu'elle soit à vocation socio-culturelle et économique, cette association vise essentiellement la consolidation de la cohésion sociale au sein des natifs de Kéllé. Il s'agit notamment de rassembler les mbérés de Kéllé, en vue de mettre un terme définitif aux querelles vaines et à la division créées par les hommes politiques lors des campagnes électorales ; ramener le bon vivre ensemble entre les filles et fils du district.

« L'Observatoire de Kéllé » est né pour insuffler la dynamique de paix issue des concertations de juillet, août, septembre, novembre et décembre 2016, au sein de tous les originaires de cette localité.

Sa raison d'être est aussi de recréer l'unité parmi les fils dudit district ; d'instaurer un climat de confiance, de respect mutuel, de tolérance et d'amour ; de rassembler les mbérés de cette ville, aux fins de promouvoir l'unité dans la diversité, à travers des actions sociales, culturelles et de développement. Cette association dont la sortie officielle a eu lieu en présence des responsables originaires de Kéllé, notamment le président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Philippe Mvouo ; l'ancien ministre Grégoire Léfouoba et le député Thierry Hobié, a un bureau exécutif de sept membres, présidé par André Blaise Bolé. Joséphine Mpéléka en assure la vice-présidence alors que Richard Mbisa en est le rapporteur.

« L'Observatoire de Kéllé » qui a pour président d'honneur Jean Habib Awassi envisage la création d'un comité scientifique appelé Olèbè ou Mbongui (Arbre à palabre) pour résoudre les éventuels différends, ainsi que d'un musée et d'une bibliothèque.

Firmin Oyé

Arrondissement 6 Talangaï : un mois entier de débordement des eaux de la rivière Tsiémé

Brazzaville, ce mois de janvier, a été marqué par de fortes pluies tombées presque tous les jours. La Tsiémé, l'une de ses zones les plus précaires, a enregistré beaucoup de sinistrés parmi ses riverains.

Pierre Ngaya, un des habitants de la zone, se dit inquiet : « Avec tout ce qui s'est passé là, on n'est pas tranquille. Quand on se lève le matin, on se demande ce que sera le lendemain, et quel sort est réservé à nos maisons en proie aux intempéries. »

La rivière Tsiémé joue également le rôle d'égoût pour évacuer des eaux de pluie. Mais lorsque ces eaux sont très abondantes, elle ne peut plus jouer son rôle. Sylvain oko quant à lui lance son cri de détresse : « Quand nos pères avaient acheté des parcelles ici, la population n'était pas aussi importante que maintenant. De nos jours, les nouvelles constructions ont été faites quasiment là où l'eau doit passer. Alors celle-ci coule ça et là dans les quartiers et nos maisons s'inondent. »

QUARTIERS MBAMA ET MPISSA

Des tractations pour la reprise de la desserte en eau potable

A l'initiative de Donald Fylla Saint-Eudes, les quartiers Mpissa, qui abrite l'hôpital de base de Bacongo, et Mbama pourront renouer bientôt avec l'approvisionnement en eau potable de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) grâce à une réflexion commune aux populations environnantes.



Donald Fylla Saint-Eudes et les techniciens de la SNDE devant un robinet d'eau à Mbama (Bacongo)

Compté parmi les grands quartiers de l'arrondissement 2 Bacongo, Mpissa n'a pas vu l'eau couler abondamment de ses robinets depuis plusieurs années. Même si quelques gouttes peuvent parfois arroser le sol dans certains secteurs, la plupart des ménages de ce vieux quartier qui côtoie le fleuve Congo sont assujettis à la corvée des forages. A Mbama, quartier en aval de Mpissa, qui regarde le fleuve et la Corniche en construction, les populations vivent le même calvaire.

Pour tenter de trouver une issue à ce problème les populations et notamment l'hôpital de base de Bacongo ont émis le vœu d'une solution alternative. La doléance a été récemment posée à Donald Fylla Saint-Eudes, enfant du quartier, qui effectuait un don à l'hôpital, et aux jeunes à l'occasion de la

l'heure, en urgence, nous allons procéder à un raccordement en amont pour essayer de joindre la conduite 200 qui a été cassée par l'érosion. Les conduites DN 110 seront posées sur la rue Surcouf pour relier l'autre bout de la conduite 200 qui se retrouve en amont », explique sur place le chef de service travaux à la SNDE.

Selon cet expert, ces travaux d'urgence qui seront soutenus par Donald Fylla Saint-Eudes, permettront au flux d'eau en provenance de la Case De Gaulle de transiter par la rue Surcouf pour atteindre l'hôpital de base de Bacongo.

« Il faut reconnaître que Mpissa est l'un des vieux quartiers de la ville. À l'époque il était alimenté convenablement, mais avec la croissance démographique et la poussée foncière qui n'a pas été accompagnée par l'amélioration d'infrastructures, il se retrouve mal desservi en eau potable. A cela il faut ajouter quelques érosions qui ont cassé la grosse conduite qui alimentait ici », précise-t-il.

Actif dans des œuvres généreuses au quartier Mpissa où il a grandi, Donald Fylla Saint-Eudes pense que l'eau potable est « une denrée prioritaire » pour assurer la bonne santé des populations. Même si quelques forages sont disséminés çà et là, l'eau de la SNDE devrait mieux desservir ces dernières déjà contraintes de déboursier des fortunes pour s'approvisionner dans de gros « bidons jaunes ».

Quentin Loubou



BVMAC

BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE

349, Place de l'Indépendance - BP 2165

☎ (+ 241 01) 77 48 45/76 99 00

Libreville – GABON

AVIS DE RECRUTEMENT DU DIRECTEUR GENERAL

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), société anonyme investie d'une mission de service public, à l'effet d'organiser, animer et gérer le Marché Financier de l'Afrique Centrale lance un appel à candidatures **au niveau de la sous-région de la CEMAC** pour le recrutement de son **Directeur Général**. Le lieu d'affectation est le siège de la BVMAC à Libreville. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur dossier de candidature constitué d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae adressés au **Président du Conseil d'Administration de la BVMAC** au plus tard le 15 février 2017 à l'adresse indiquée ci-dessous :

Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale

349, Place de l'Indépendance

BP 2165

Libreville - Gabon

MISSIONS

- Assurer la mission d'organisation et d'animation.
- Enrichir la cote par la mise en place de nouveaux compartiments.
- Assurer la gestion de la société dans un souci d'efficacité et de rentabilité.
- Développer de nouveaux produits financiers.
- Contribuer au développement du secteur financier de la sous-région.

Le candidat devra justifier de :

- Une formation supérieure minimum BAC+5 et/ou MBA (en droit, finance

PROFIL DU CANDIDAT

- et/ou administration des entreprises) ;
- Une expérience de dix (10) ans au moins, à un niveau managérial, dans une Bourse, une Société de Bourse ou, dans un département de gestion de titres d'un établissement bancaire, ou au sein de l'organe de gestion, de contrôle ou d'animation d'un marché financier de réputation internationale ;
- Une bonne maîtrise de l'appel public à l'épargne et des transactions sur valeurs mobilières en particulier ;
- Une connaissance du secteur financier de la CEMAC et une parfaite maîtrise de l'anglais seraient des atouts supplémentaires.

**Le Président du Conseil d'Administration
Henri-Claude OYIMA**

PRÉSIDENT DE L'OHADA

Pierre Mabilia passe le témoin à Cheik Sako

La passation de charges entre le président du conseil des ministres de l'Ohada sortant, le Congolais Pierre Mabilia et le guinéen Cheik Sako, a eu lieu le 28 janvier à Brazzaville.

Durant une année, le Congo par l'entremise du ministre de la Justice et des droits humains, Pierre Mabilia, a assuré la présidence de cette organisation avec succès. Il a connu un dynamisme remarquable. Le président sortant s'est dit heureux de passer les commandes à son successeur.

Il a rappelé qu'au cours de son mandat, trois réunions du conseil des ministres ont été convoquées et régulièrement tenues. Le président sortant a également souligné la concrétisation du renforcement des capacités opérationnelles de la Cour commune de justice et d'arbitrage qui, selon lui, est la clé de voûte et la gardienne de l'ordre juridique communautaire dans le système Ohada par l'élection d'un nouveau président et l'adoption des nouveaux tarifs des frais des greffes actualisés.

Pierre Mabilia a aussi initié le projet de construction d'un immeuble siège avec la stature internationale. « Le projet étant conçu, il reviendra à la nouvelle présidence de parache-

ver cette initiative qui demande à être menée avec détermination », a-t-il indiqué.

Pour lui, la moisson congolaise reste abondante mais les chantiers ouverts et nouveaux sont nombreux. « Je ne doute pas que sous la présidence de la République de Guinée, l'Ohada saura accomplir des nouveaux

projets qui s'avèrent nécessaires pour consolider le rayonnement de notre commune organisation, améliorer le quotidien de nos populations et accompagner la croissance des économies de nos Etats », a conclu Pierre Mabilia.

Par ailleurs, le secrétaire permanent de l'Ohada, Dorothé Cossi Sossa, a salué la présidence du Congo qui a été un succès pour l'Ohada tant du point de vue de la dynamique réformatrice avec l'adoption de l'acte uni-

forme relatif au droit comptable et à l'information financière que du raffermissement institutionnel et de la gouvernance de l'organisation. Ces réalisations, dit-il, marqueront durablement et positivement le devenir de l'Ohada.

Quant au nouveau président de l'Ohada, Cheik Sako, son pays ne ménagera aucun effort en vue d'assurer non seulement la consolidation des acquis mais aussi la réalisation des nouveaux succès à l'Ohada pour l'année 2017. « Nous nous engageons à parachever l'œuvre entamée par le Congo et à ouvrir les nouveaux chantiers nécessaires au progrès et au rayonnement de notre organisation », a-t-il souligné.

À la fin de la cérémonie, Pierre Mabilia et Cheik Sako ont paraphé le procès-verbal de passation de charges de l'Ohada.

Rappelons que Me Cheick Sako, actuelle ministre de la Justice, Garde des Sceaux de la Guinée fut le Premier vice-président du conseil des ministres de l'Ohada.

Rosalie Bindika



Pierre Mabilia et Cheik Sako signant le procès-verbal (DR)



APPEL D'OFFRES – MARCHÉ PRIVE

MAITRISE D'ŒUVRE POUR EXTENSION ET RESTRUCTURATION DU LYCEE FRANÇAIS – BRAZZAVILLE

Identification de l'organisme qui passe le marché: Association des parents d'Elèves de l'Ecole Saint Exupéry APEESE, Avenue de l'OUA BP 31, 99999 Brazzaville

Objet du marché: Maîtrise d'oeuvre pour l'extension et la restructuration du lycée français Saint Exupéry Brazzaville Congo; la maîtrise d'Ouvrage sera assurée par l'association des Parents d'élèves, gestionnaire de l'établissement et représenté par son Président.

La présente consultation est un concours de concepteurs (sur esquisse) pour attribuer la maîtrise d'oeuvre pour la requalification du site d'implantation du Lycée français de Brazzaville. En effet, cet établissement en gestion associative, convention avec l'AEFE, doit repenser ses installations immobilières en raison de l'extension possible de son assiette foncière, de l'obsolescence relative d'une partie importante de son patrimoine et de son niveau de saturation.

Cette intervention est une opportunité pour traiter les questions d'accès, de sécurisation et de fonctionnement interne, de créer de nouveaux locaux et rénover une partie de son patrimoine existant.

D'une manière générale, l'attention des équipes est attirée sur l'absolue nécessité de « continuité de service de l'établissement » qui ne peut souffrir d'aucune interruption de fonctionnement et réclame donc un phasage précis et une identification des « secteurs de chantiers successifs ».

L'enveloppe financière affectée aux travaux de requalification extension est de l'ordre de 4 000 000 euros, soit 2 624 000 000 FCFA.

Durée du marché: minimum 36 mois, maximum 48 mois
Nombre et consistance des lots: L'attributaire se verra attribuer les missions suivantes: mission de base complète de maîtrise d'oeuvre (format MOP).

En option, il sera demandé de chiffrer les missions d'EXE et d'OPC, pouvant éventuellement être assuré par l'équipe de maîtrise d'oeuvre.

Procédure de passation: Marché privé après concours de maîtrise d'oeuvre.

Le marché sera attribué à un groupement de prestataires. Le soumissionnaire ou l'un des

membres au moins du groupement devra être implanté au Congo.

La forme souhaitée est un groupement solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du Maître d'Ouvrage.

En cas de co-traitance, le mandataire du groupement devra être désigné explicitement. Le mandataire sera obligatoirement un architecte susceptible d'exercer au Congo.

Les architectes, qu'ils soient mandataire ou non, ne pourront appartenir qu'à un seul groupement candidat. Il est précisé que les autres membres pourront quant à eux répondre dans le cadre de groupements différents. Dans l'éventualité où un architecte répondrait à plusieurs groupements, les dossiers de candidatures seront déclarés non conformes et entraîneront le rejet dans candidatures. Les candidats devront justifier des compétences suivantes:

-architecture (localement et pour des équipements scolaires français)
-ingénierie structure, fluides CVC, courants fort et faible, études thermiques.

-économie de la construction
Les équipes devront fournir des références d'opérations de taille et de complexité comparables, en cours ou réalisées depuis au maximum 5 ans.

Dossier de candidature: Le dossier de candidature sera constitué de deux sous-dossiers: 1/ Dossier administratif:

-Lettre de candidature (imprimé DC 1) précisant notamment les membres du groupement et la forme d'association; il est précisé que chaque membre du groupement doit fournir les pièces administratives, sous peine de rejet du groupement,

-Déclaration du candidat devant être dûment remplie, datée et signée, pour chaque candidat et chaque membre du groupement et accompagnée des documents et justifications qui y sont demandés,

-Justificatif attestant des pouvoirs de la (ou des) personne(s) habilitée(s) pour engager le candidat,
-Justificatif attestant des pouvoirs données au

mandataire du groupement par les co-traitants.

2/ Dossier technique:

Le sous-dossier technique dûment établi devra comporter les pièces suivantes:
-Une note méthodologique d'une page exprimant la prise en compte du site de l'opération et le projet exposé dans la synthèse du programme.

-La fiche dite « affichette » de candidature de l'équipe de concepteurs référencée également sur le site internet du lycée; affichette au format A2 recto (2 formats A3) permettant d'exprimer les références du mandataire et des autres architectes (image et fiche technique sommaire) ainsi que les conditions de partage des tâches au sein de l'équipe. L'absence de transmission de cette affichette pourra être un motif de rejet de la candidature,

-Pour le (ou les) architecte(s), 3 fiches de références détaillées (format A4 recto); références devant correspondre à des opérations de taille et de complexité comparables à l'objet du concours (les projet de concours non lauréat sont exclus),
-Pour tous les membres de l'équipe et en particulier pour chaque compétence identifiée, un tableau prévu à cet effet sur le site de l'établissement doit être complété,

-CV, titres et qualifications professionnelles des personnes désignées pour chaque compétence demandée.

Les références communes seront appréciées. En l'absence de l'un de ces documents ou du non renseignement de l'un de ces informations, le dossier de candidature incomplet sera déclaré non conforme; pouvant entraîner le rejet de la candidature par le jury dès le début de la séance.

Critères de sélection: Dans un premier temps, la maîtrise d'ouvrage retiendra 3 équipes « admises à concourir ». Les candidats ayant justifié de la conformité de leur situation administrative et juridique, des niveaux minimum de capacité exigée (chiffre d'affaires, effectifs, références, ...) seront attentivement analysés sur la bases des compétences requises. Cette analyse repose sur:

-les références de l'équipe et de ses membres au vu

des compétences requises,
-les modalités potentielles d'exercice du marché de maîtrise d'oeuvre apprécié au regard de la note méthodologique,
-la valeur technique et les capacités du groupement appréciées en regard des éléments constituant

la candidature.

Date limite: 23/03/2017 à 12 heures.
Les candidats devront transmettre leur candidature sur support papier.

Les plis contenant les candidatures seront transmis par pli recommandé avec avis de réception postal ou remis contre récépissé à l'adresse suivante: Association de Parents d'élèves de l'Ecole Saint Exupéry, BP 31 avenue de l'OUA BRAZZAVILLE (Congo).

L'enveloppe extérieure portera la mention: «Projet immobilier» /Concours pour la restructuration du lycée français Saint Exupéry de Brazzaville (Congo) - NE PAS OUVRIR

Nom / raison sociale du mandataire du candidat) Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Renseignements divers: Lot unique. Groupement solidaire. Consultation ouverte avec désignation de 3 candidats admis à concourir. Ces derniers remettront une offre et une prestation qui sera analysé et fera l'objet d'un classement par un jury ad hoc.

Les candidats non-retenus pourront recevoir une prime de 13 000 Euros maximum. L'attributaire du marché percevra une prime de même montant qui viendra en déduction de sa rémunération au titre du marché de maîtrise d'oeuvre. Le jury pourra proposer une réduction ou la suppression de cette prime dans les cas suivants:

-prestations non conformes au règlement de la consultation
-prestations ne répondant pas de manière sérieuse au programme.

Adresse internet: www.lycee-saintexbrazza.org

AVIS DE RECRUTEMENT

L'hôtel GHS La Coupole Brazzaville a le plaisir de vous annoncer qu'il est à la recherche d'un comptable ainsi que d'un directeur comptable avec 3 ans et 8 ans d'expérience au minimum.

Les personnes intéressées sont priées de déposer leur curriculum Vitae à la réception du GHS hôtel, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond-point La Coupole.

Alain HANI
Directeur de L'Hôtel

UNION AFRICAINE

Le Tchadien Moussa Faki Mahamat élu président de la Commission

Le ministre des Affaires étrangères du Tchad, Moussa Faki Mahamat a été élu lundi par les 54 Etats membres de l'Union africaine comme président de la Commission de cette organisation. Chef de la Diplomatie dans son pays depuis 2008, il succédera à la Sud-Africaine Nkosazana Dlamini Zuma. Ce 28^e sommet de l'UA a été marqué par le retour du Maroc qui en devient le 55^e Etat membre.

C'est à l'issue de sept tours de vote que le candidat tchadien a fait la différence, l'emportant avec 39 voix sur les 54 correspondant au nombre des pays membres de l'UA. Trois derniers tours de vote l'avaient départagé avec son homologue kényane, Amina Mohammed.

Les trois premiers tours du scrutin avaient permis de disqualifier le Sénégalais Abdoulaye Bathily, la Botswanaise Pelsoni Venson-Moitoi, et l'Equato-Guinéen, Agapito Mba Mokuy.

« Je mesure la tâche qui est dorénavant la mienne en tant que président de la Commission de l'Union africaine. Je ne sais pas comment le vote s'est déroulé car je n'étais pas dans la salle, mais j'imagine que mon expérience, ma vision ont convaincu. Je mesure le poids



de la charge », a réagi le nouveau président de la Commission de l'UA à l'issue du vote.

Doté d'une bonne connaissance des grands dossiers internationaux, le chef de la diplomatie tchadienne entend faire de l'engagement de son pays dans la lutte contre le terrorisme une priorité de son action. Il a su surmonter le handicap que représentait la double candidature présentée par sa sous-région d'origine, l'Afrique centrale, avec son homologue Equato-guinéen. Alors que, par ailleurs, ses détracteurs le présentaient comme le candidat de l'Algérie.

Moussa Faki Mahamat (DR)

Le 28^e sommet de l'UA qui se tient au siège de l'organisation, à Addis-Abeba, en Ethiopie, a également vu le président tchadien, Idriss Déby Itno passer le témoin à son homologue guinéen, Alpha Condé qui assumera désormais les hautes fonctions de président en exercice de l'Union.

Au poste de vice-président de la Commission, les participants à ces assises ont élu le Ghanéen Thomas Kwesi Quartey. Les huit postes de commissaires de l'Union seront également renouvelés au cours de ces assises.

Thierry Nougou

AFRIQUE

La CEEAC et la CEDEAO harmonisent leur agenda 2017

En marge du sommet de l'Assemblée générale des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine, le secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), Ahmad Allam-Mi et le président de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Marcel de Souza se sont retrouvés pour harmoniser leur agenda du premier semestre.

Trois points ont dominé la rencontre, à savoir : l'installation de la nouvelle équipe dirigeante du Centre Interrégional de Coordination (CIC) pour la mise en œuvre d'une stratégie régionale pour la sécurité et la sûreté maritimes en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest ; l'organisation de la Conférence des donateurs et la mise en œuvre de l'Accord de coopération qui lie la CEEAC à la CEDEAO.

S'agissant du premier point, les deux délégations ont convenu de procéder à l'installation en février prochain de la nouvelle équipe dirigeante du CIC à Yaoundé au Cameroun. Pour assurer le fonctionnement normal de l'institution, une somme de neuf cent trente millions (930.000.000) de francs CFA a été retenue pour les six premiers mois. Les services des finances et de comptabilité de la CEDEAO et de la CEEAC seront mis à contribution pour la confirmation de la clé de répartition et le transfert des fonds dans un compte CIC.

À propos de la Conférence des donateurs, les dirigeants de la CEEAC et de la CEDEAO ont insisté sur sa préparation de façon à mieux convaincre les donateurs. Elle aura lieu au mois d'avril.

Enfin, Marcel de Souza et l'ambassadeur Allam-Mi ont réaffirmé leur détermination à traduire dans les faits l'Accord de coopération qui lie leurs institutions respectives. Le partage d'expérience sur les questions de paix et de sécurité, la mise en œuvre de la Zone de Libre Echange Continentale (ZLEC) et la coopération avec les Bureaux Régionaux des Nations unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA) et de l'Ouest (UNOWA), autant de domaines de coopération à activer au courant de cette année, afin que les relations de coopération entre la CEEAC et la CEDEAO prennent véritablement corps. L'actualité brûlante en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale a été au centre de la rencontre d'Addis-Abeba, à la grande satisfaction de tous les participants.

Yvette Reine Nzaba

4 VOLS PAR JOUR
À PARTIR DE 34 000 Francs HT

Le chemin le plus rapide entre

POINTE-NOIRE et
BRAZZAVILLE a
désormais un nom :



SÉCURITÉ

EFFICACITÉ

CONFORT



06 945 70 04

www.equaflight.com

BURUNDI

L'ONU et l'UA soutiennent le facilitateur Benjamin Mkapa

Dans un communiqué publié samedi soir, les Nations unies et l'Union africaine (UA) ont réaffirmé leur soutien au facilitateur dans la crise burundaise, l'ancien président tanzanien Benjamin Mkapa.

L'ONU et l'UA ont « réaffirmé leur plein appui à la facilitation de la Communauté de l'Afrique de l'Est conduite par l'ancien président de la Tanzanie, Benjamin Mkapa », souligne le communiqué. Les « garants de l'accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, parmi lesquels l'ONU et l'UA » réunis à Addis-Abeba, en Ethiopie vendredi, en amont du sommet de l'organisation panafricaine, ont dit

« avoir pris note de l'évolution récente de la situation au Burundi », précise-t-on.

Ce soutien à Benjamin Mkapa a été réitéré alors qu'il est désavoué depuis décembre dernier par l'opposition, qui l'accuse d'avoir pris parti pour le gouvernement de Bujumbura. Plongé dans une grave crise depuis l'annonce de la candidature en avril 2015 de Pierre Nkurunziza à un troisième mandat controversé et son élection en juillet de la même année, le Burundi a connu des violences ayant fait plus de 500 morts. Plus de 300.000 personnes avaient été contraintes de quitter le pays du fait de ces violences. En décembre, alors que le dialogue interburundais était déjà au point mort, le facilitateur dans la crise burundaise avait jugé

inutile de continuer à contester la légitimité de l'élection de Pierre Nkurunziza. Il avait également appelé les parties à se concentrer sur la bonne tenue des élections de 2020.

Les déclarations de Benjamin Mkapa avaient ravi le gouvernement burundais qui refuse de négocier avec le Cnared, plateforme regroupant la quasi-totalité de l'opposition burundaise intérieure et en exil, malgré les pressions et les sanctions de la communauté internationale. Mais elles lui ont attiré les foudres du Cnared, qui estime que la Constitution burundaise ne permettait pas à Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat. Et depuis lors, le Cnared avait annoncé ne plus le reconnaître comme facilitateur.

Nestor N'Gampoula

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Les efforts pour rechercher la paix se poursuivent

A la tête d'une forte délégation, le Secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CÉÉAC), Ahmad Allam- s'est rendu samedi à Luanda (Angola) pour rencontrer les hautes autorités angolaises en vue de trouver des solutions pouvant cristalliser la paix en République centrafricaine.

Ces différentes rencontres ont pour but de traduire dans les faits, la décision des chefs d'Etat et de gouvernement d'accompagner l'initiative africaine sur un accord de réconciliation entre les groupes armés et les autorités centrafricaines, adoptée le 30 novembre 2016 à Libreville au Gabon, au cours de la 8ème Session extraordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement. Durant quatre jours, les experts ont travaillé sur la contribution attendue de l'Union africaine, de la CÉÉAC et de la CRGL au retour définitif de la paix en RCA et en particulier celle de l'Angola, qui a une longue expérience dans la réconciliation nationale post-conflit, avec l'appui du Tchad et de la République du Congo.

Signalons qu'au mois de décembre dernier, le Secrétaire général de la CÉÉAC avait été reçu par les plus hautes autorités centrafricaines, dont le président Faustin Archange Touadera. Une rencontre au cours de laquelle le chef d'Etat centrafricain avait évoqué les maux qui minent son pays à savoir: le processus de réconciliation qui traîne les pas; l'administration qui est mise à mal; les déplacés qui occupent toujours l'espace aéroportuaire après la destruction de leurs habitations pendant la guerre; la quasi inexistence d'une armée nationale et le poids de l'embargo sur les armes bref, tous ces maux qui ne favorisent pas la sortie rapide de la crise. La RCA en appelle à l'implication totale de la CÉÉAC dans le processus.

Au cours de cette rencontre, le président centrafricain s'était félicité de l'implication de la CÉÉAC dans la recherche des solutions depuis le début de la crise dans ce pays, jusqu'à ce jour. « Nous disons merci à notre organisation communautaire pour le soutien multiforme apporté à la RCA... et saisissons l'opportunité pour lui exprimer la reconnaissance du peuple centrafricain pour ce qu'elle a fait en RCA et continue de faire. »

L'ambassadeur Allam-Mi, qui se dit toujours favorable à une initiative africaine commune de l'Union africaine, la CÉÉAC et la CRGL, soutenue par les Nations unies et tous les partenaires de la RCA, continue de consulter les Etats membres de la CÉÉAC, les institutions internationales et toutes les personnes ou organisations éprises de paix et impliquées dans la recherche d'une paix durable et définitive en République centrafricaine.

Yvette Reine Nzaba

CORNE DE L'AFRIQUE

La sécheresse menace 17 millions de personnes

« Une intervention humanitaire immédiate et de grande échelle est indispensable » dans cette région où la sécheresse généralisée menace la subsistance de plus de 17 millions de personnes, a lancé dimanche l'agence des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans un communiqué.

Insistant sur une « urgence humanitaire », l'organisation spécialisée basée à Rome, en Italie, a indiqué que la situation est particulièrement préoccupante en Somalie, déclarée en alerte de « pré-famine ». Il en est de même dans le Nord-Est et sur le littoral du Kenya, dans le sud-est de

l'Ethiopie et dans la région d'Afar (nord-est), qui peine déjà à se relever de deux années de sécheresse due à El Niño.

« Il s'agit avant tout d'une situation d'urgence humanitaire, il faut également protéger les moyens d'existence. Il est temps d'agir maintenant », a écrit dans le communiqué Maria Helena Semedo, directrice générale adjointe de la FAO chargée des ressources naturelles et du climat. La FAO estime que près de 12 millions de personnes ont déjà besoin d'une aide alimentaire en Somalie, en Ethiopie et au Kenya. Au Soudan du Sud et au Darfour, dans l'ouest du Soudan, ainsi que dans la région de Karamoja, en Ouganda de graves pénuries ali-

mentaires et des signes de malnutrition ont été aussi relevés. Et cette situation pourrait s'aggraver, puisque les prochaines pluies ne sont pas attendues avant deux mois alors que la prochaine grande récolte ne devrait pas commencer avant le mois de juillet.

Dans toute la Corne de l'Afrique, des épisodes répétés de sécheresse avaient déjà provoqué une série de mauvaises récoltes, des épidémies et une diminution des cheptels, en partie à cause de la détérioration des pâturages. Quant au nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile, il est passé de 500.000 en 2015 à 3 millions en 2016 du fait de l'insécurité dans la région.

N.N'G.

OCCASION À SAISIR

Particulier loue un immeuble R+1 à usage d'habitation ou de bureaux, situé au quartier 100 fils à côté du stade Saint Denis avec une grande cour pouvant servir de parking ou de dépôt.

Composition de l'immeuble

Au rez de chaussée :

-1 salle de séjour

-1 salle à manger

-3 chambres à coucher

-1 cuisine

-2 salles de bain avec WC

-1 arrière-cuisine

-1 véranda

-WC pour visiteurs

L'étage

-1 salle de séjour

-1 salle à manger

-3 chambres à coucher

-1 cuisine

-1 réserve

-2 salles de bains avec WC

-1 bureau

-1 véranda

NB : Prix intéressant

Pour tout renseignement, veuillez

appeler les numéros suivants :

04 454 78 95 / 01 073 92 37

NÉCROLOGIE

Les enfants Olabouré et Ganféré ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur grand-mère Mme Onda Marie, survenu le samedi 28 janvier 2017 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au, n°25, rue Manianga à Talangai.


La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Juste Péya, agent des Dépêches de Brazzaville, Roger Ebaka, Joshy Malonga, Mana Cardorelle et Sylvie Ebaka ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur soeur Nelvie Chanelle Koka, ancienne élève à l'école Henri Dzouma (Croix rouge), décès survenu le 26 janvier 2017 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au 23 bis, rue Bomitaba, Poto-Poto 2 (arrêt marché Mougali)

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.





APPEL A CANDIDATURE

Le Parc National d'Odzala Kokoua dans sa stratégie d'aide aux populations riveraines fait un appel à candidature pour un poste de Responsable du conflit Homme-Faune.

Superviseur : Responsable Recherche et Monitoring – Responsable du Développement Communautaire

Localisation : Mbomo

Durée du contrat : 12 mois, avec une période d'essai de 3 mois incluse.

Responsabilités :

- Le Responsable conflit Homme-Faune est en charge :
- De la recherche sur la situation du conflit Homme-Faune (homme-éléphant / homme-gorille) autour du Parc,
- De la définition de stratégies de mitigation des risques de conflits (culture alternative, protection...) et des impacts (assurance, compensation...),
- De la mise en œuvre des stratégies retenues.

Formation requise :

- Ingénieur des Eaux et Forêts, technicien forestier, ingénieur de travaux développement rural ; ingénieur agronome,...
- Connaissance de l'outil informatique (Word, Excel)

Expérience et compétences souhaitées :

- Bonne connaissance de la forêt et du contexte congolais,
- Expérience en recherche socio-économique et scientifique pour établir l'impact du problème sur les populations riveraines du parc,
- Connaissance du français,

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous le titre « Responsable conflit Homme-Faune » au bureau de la Fondation Odzala-kokoua sis 227, rue Campel, ravin du Tchad, Plateau centre-ville à Brazzaville ou envoyés à l'adresse mail suivante : secretariatfok@gmail.com. Les dossiers doivent comprendre un CV et une lettre de motivation.

Date de clôture : la date limite de dépôt de candidature est fixée au 28 février 2017.

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour des entretiens.

COMMUNIQUE DE PRESSE



Le 9 décembre dernier, la société de Téléphonie Mobile MTN Congo, leader en innovation, vous annonçait le lancement de la 4G Turbo sur son réseau.

La 4G Turbo est destinée aux abonnés désireux de plus de vitesse et de plus volumes pour leur travail, leur divertissement ou encore la communication multimédia avec les réseaux sociaux auxquels ils appartiennent. Il s'agit des Gamers, des abonnés de web TV ou de streaming, des abonnés de cloud et des fans de téléchargement de films et musiques.

Après la période de test concluant, MTN Congo invite l'ensemble de ses abonnés, désireux de bénéficier des avantages de la 4G Turbo, à se rendre dans ses agences de Brazzaville et Pointe-Noire, munit d'un téléphone compatible, pour procéder gratuitement au changement de leur SIM 2G/3G en SIM 4G, configurer le téléphone et à commencer à utiliser les services internet avec la plus grande vitesse offerte sur le marché actuel (20 fois que les autres) à partir du 16 janvier 2017.

Bien que disponible qu'à Brazzaville et Pointe-Noire pour le moment, MTN Congo prévoit d'étendre sa couverture 4G au courant de l'année 2017 dans d'autres villes principales. Par ailleurs, toujours dans l'optique d'améliorer l'expérience de ses clients en matière de service internet, MTN Congo est heureuse d'informer la communauté nationale de l'extension de la couverture de son réseau 3G à trente-sept (37) nouvelles localités dont Mouyondzi, Pokola, Loudima, Mengo, Makola, etc... pour ne citer que ceux-là. Afin de permettre à ses abonnés de vivre une meilleure expérience et de profiter des avantages qu'offre le meilleur réseau de service internet en fonction de leurs centres d'intérêts, MTN Congo propose des forfaits allant jusqu'à 300 GB.

Une fois de plus, MTN Congo vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2017 !

A PROPOS DE MTN CONGO

MTN CONGO est une entreprise de téléphonie Mobile née du rachat le 9 décembre 2005 de LIBERTIS Telecom qui avait déjà 6 années d'existence au Congo. Le Capital social est passé en 7 années de 10 Millions à 11 Milliards de FCFA. Aujourd'hui, ses actions sont entièrement détenues par le Groupe MTN International. L'investissement de MTN au Congo est passé de 26 Milliards en 2005 à plus de 50 milliards en 2008 ; investissement en grande partie concentré dans le renforcement de la qualité et l'acquisition de nouveaux sites en République du Congo. MTN Congo est présente dans plus de 300 localités et villages du Congo Brazzaville. Le taux de couverture actuel est de plus 80% de la population congolaise. MTN Congo compte à ce jour plus de 1 million d'abonnés avec près de 300 emplois directs et plus de 10 000 emplois indirects. Pour plus d'informations, visitez : www.mtncongo.net.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

Le duel Etoile du Congo-AC Léopards de Dolisie ce mardi

Le 31 janvier au stade Alphonse-Massamba-Débat, Stelliens et Fauves du Niari vont en découdre dans le cadre de 4ème journée de la compétition. Une occasion pour Etoile du Congo de prendre sa revanche après les deux défaites que l'AC Léopards de Dolisie lui a infligées la saison passée : 0-2 à Brazzaville, 0-1 à Sibiti. Au cas contraire, les Fauves du Niari se montreront encore invincibles, cette saison, devant les vert-et-jaune.

AC Léopards signe sa première victoire en attendant le derby

Après deux matchs nuls : 2-2 face à Nico-Nicoyé puis devant Patronage sur le même score lors des deux premières journées, les Fauves du Niari ont sorti leurs griffes face à Saint Michel de Ouenzé (SMO), le 29 janvier au stade Alphonse-Massamba-Débat. AC Léopards a fait douter son adversaire dès la 8^e minute lorsqu'Éric Bokanga a ouvert le score qui, d'ailleurs, est resté inchangé jusqu'à la pause. De retour des vestiaires, le buteur est revenu à la charge pour un doublé. SMO a réduit le score dans le dernier quart d'heure avant que Gandzé Césaire, entré en deu-

xième mi-temps, n'enfonce le clou en inscrivant le troisième but des Fauves du Niari. Cette victoire a mis l'AC Léopards en confiance

avant d'affronter l'Etoile du Congo, ce mardi 31 janvier. A en croire l'entraîneur des Fauves, Guillaume Ilunga, les deux premiers matchs

nuls concédés par ses pou-lains étaient un mal nécessaire qui a boosté le moral de ces derniers, au point de se remettre sur le droit chemin avec à la clé la victoire devant SMO. Seulement, ce n'est pas suffisant. « Ce n'est parce que nous avons gagné (3-1) que tout est parfait. Nous allons continuer à travailler d'arrache-pied pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés au championnat, à la coupe du Congo, ainsi qu'en Ligue africaine des Champions », a fait savoir Guillaume Ilunga.

Dans d'autres rencontres de cette 3^e journée, Etoile du Congo s'est inclinée devant Patronage (0-1). Tongo FC a vaincu les Jeunes Fauves (2-1). A Owando, Otoho a pris le dessus sur la Jeunesse Sportive de Talangaï (1-0) tandis qu'à Pointe-Noire, La Mancha s'est inclinée (1-2) face à la Jeunesse Sportive de Poto-Poto et l'AS Cheminots n'a pas tenu tête à Cara qui s'est imposé (3-0).

4^e journée

Avant le derby Etoile du Congo-AC Léopards, Patronage recevra AS Otoho, ce mardi 31 janvier. Le lendemain, Inter club sera face aux Jeunes Fauves avant que JSP ne se mesure à FC Kondzo. A Pointe-Noire, Nico-Nicoyé recevra SMO et La Mancha en découdra avec Cara. A Kinkala, AS Kimbonguela sera face à Tongo FC. Cette 4^e journée prendra fin le jeudi, 2 février. JST rencontrera FC Nathaly's et Diables noirs sera aux prises avec l'AS Cheminots.

R. N.M.



AC Léopards de Dolisie (ADIAC)



Etoile du Congo (DR)

BRAZZA
Actualité-Economie-Politique
Express

VISION 4

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

Canal 304
DU BOUQUET CANAL +

Situé a l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

National, 19^e journée

Dunkerque l'emporte à Créteil 3-1 avec une grosse prestation de Bevic Moussiti Oko. Titulaire, l'international U23 congolais a obtenu un penalty dès la 3^e minute ; converti par De Parmentier (1-0). Au retour des vestiaires, Moussiti Oko était à la réception d'un coup-franc rapidement joué par Rocchi (2-0, 47^e) : lancé dans la profondeur, le Congolais marque d'une frappe croisée excentrée, après un appel malin dans le dos de la défense. Dans tous les bons coups, c'est également lui qui obtient le penalty du 3-1. Remplacé à la 76^e après avoir probablement livré son meilleur match de la saison.

Réduit à dix dès la 32^e minutes, le Paris FC fait une belle opération en battant le leader, Concarneau 1-0. Titulaire, Eden Massouema a



Avec un but et deux penaltys provoqués, Bevic Moussiti Oko est l'homme du match



Premier but de la saison pour Jules Iloki qui ouvre le score pour Nantes à Rennes (AFP)



reprises en début de match.

Remplaçant, Fodé Doré est entré à la 69^e lors du succès d'Angers face à Metz (2-1). Le score était déjà acquis.

Jules Iloki était titulaire lors du match nul de Nantes à Rennes (1-1). Juste avant la pause, bénéficiant d'un bon ballon de Bammou, l'ailier droit bute une première fois sur Costil, mais suit et propulse le ballon au fond des filets. Plutôt actif, à l'image de son ouverture pour Sala, avant d'être remplacé à la 67^e par la nouvelle recrue colombienne, Pardo. Son premier but de la saison.

Sans Arnold Bouka Moutou, laissé à disposition de la réserve après 3 semaines d'absence, Dijon se rendait à Lorient. Et obtient un précieux succès 3-2. Remplaçant, Dylan Bahamboula n'est pas entré en jeu. La dernière apparition de l'ancien Monégasque date du 17 septembre.

Sans Tobias Badila, blessé, mais avec Christ-Emmanuel Maouassa resté sur le banc, Nancy chute à domicile face à Bordeaux (0-2). Yann Mabella n'était pas convoqué.

Sur le banc au coup d'envoi, Bryan Passi est entré à la 81^e, alors que l'OM menait déjà 4-1. Montpellier s'incline finalement 1-5 sous les yeux de Brice Samba junior, resté sur le banc phocéén.

Angleterre, 28^e journée, 4^e division

Amine Lingazi est resté sur le banc lors du revers de Portsmouth face à Exeter City (0-2).

Belgique, 24^e journée, 1^{re} division

Sans Francis N'Ganga, touché aux adducteurs, Charleroi bat Zulte-Waregem (2-1). Un premier

revers depuis le 20 novembre pour l'équipe de Marvin Baudry, titulaire en défense centrale. Enrhumé par Harbaoui sur le premier but (un crochet du droit dévastateur du Tunisien), il s'est montré solide par la suite. Westerlo rapporte un point de son déplacement à Waasland-Beveren (0-0). Sylver Ganvoula a joué toute la rencontre. Sans Kévin Koubemba, toujours écarté du groupe, Saint-Trond corrige Ostende 3-0. Zulte-Waregem est 3^e avec 46 points, soit 6 longueurs d'avance sur Charleroi, le 4^e. Saint-Trond remonte à la 11^e place avec 26 points, tandis que Westerlo reste avant-dernier avec 19 logneurs.

Belgique, 10^e journée du tournoi clôture, 2^e division

Entré à la pause alors que Lierse menait 3-0, Yannick Loemba réduit le score à la 66^e. Malgré son 3^e but de la saison, Louvain chute à domicile (2-3). Averti à la 73^e. Jordan Massengo, titulaire et averti, et l'Union-Saint-Gilloise prennent 1 point à Lommel (0-0). Sans Maël Lépicier, laissé à la disposition de la réserve, Roulers fait match nul chez le Cercle de Bruges (2-2). Roulers est 3^e avec 19 points, tandis que l'Union-Saint-Gilloise et Louvain sont 8^e et 7^e avec 10 et 9 points.

Albanie, 19^e journée, 1^{re} division

Reprise manquée pour Merveil Ndockyt et Moïse Nkounkou, tous deux titulaires sur les ailes de l'attaque de Tirana, battu chez le 7^e du classement, Teuta Durrës (0-1). Avec 27 points, Tirana, 4^e, voit le podium s'éloigner (8 points d'écart).

Israël, 20^e journée, 1^{re} division

Encore une défaite pour l'Hapoel Kfar Saba de Mavis Tchibota. En déplacement chez l'Hapoel Ra'anana, Kfar Saba s'incline sur le plus petits des scores et s'enfonce au classement (12^e sur 14 avec 17 points). L'équipe de Tchibota n'a plus gagné depuis le 7 novembre.

Italie, 23^e journée, 2^e division

Pro Vercelli chute face à Trapani (1-3). Annoncé sur le départ, Dominique Malonga n'était pas dans le groupe.

Italie, 23^e journée, 3^e division, groupe C

Première apparition pour John-Christopher Ayina, entré à la 59^e minutes lors de la fessée reçue par Francavilla à Foggia (1-5). Le score était déjà de 0-3 lors de son entrée. Avec 36 points, le Virtus Francavilla est 6^e du classement.

Camille Delourme

FOOTBALL

Échos de la Coupe d'Afrique des nations

Le Cameroun d'Hugo Broos s'invite en demi-finale au détriment du Sénégal d'Aliou Cissé

Le Cameroun, grâce à un excellent gardien Fabrice Ondoa et un coup de maître tactique de son sélectionneur belge Hugo Broos, s'est qualifié pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations, en l'emportant sur le fil aux tirs au but (5-4, 0-0 a.p.) face au Sénégal.

Le Sénégal n'y arrive décidément pas. Parmi les équipes favorites de la compétition, les Lions de la Téranga voient le scénario de la finale perdue au Mali contre le Cameroun en 2002 se reproduire quinze ans plus tard à Franceville.

A l'époque le capitaine sénégalais s'appelait Aliou Cissé, qui a revêtu le même cauchemar samedi soir sur le banc comme sélectionneur du Sénégal.

Hugo Broos avait en tête une façon bien précise de battre le Sénégal : face à une équipe bien plus forte sur le terrain, ses Lions indomptables ont fermé la boutique pendant 120 minutes, mis à part deux ou trois incursions dans le camp sénégalais, puis ont cueilli les Sénégalais lors de la séance de tirs au but.

Et comme un clin d'oeil de l'histoire, c'est le joueur le plus connu des Lions de la Téranga, l'attaquant de Liverpool Sadio Mané, qui a été le seul à rater son tir au but, sur une magnifique parade de Fabrice Ondoa. *«Le coach a fait un boulot extraordinaire, et les joueurs ont été réceptifs. Ce groupe a montré de la qualité»*, s'est félicité Benjamin Moukandjo, le capitaine des Camerounais, au micro de beIN Sports. *«Aujourd'hui on a joué contre une forte équipe»*, a reconnu Broos, mettant en valeur la combativité de ses joueurs.

Dernier titre en 2008 pour les Lions Indomptables

Pendant 90 minutes, les Sénégalais ont dominé la partie avec des occasions amenées par un très bon Keita Baldé Diallo. Si en première période, ils ont pioché dans la conclusion de leurs occasions, ils sont tombés sur un Ondoa en très grande forme en seconde période.

Le gardien remplaçant du Séville FC a repoussé d'une manchette un tir de Moussa Sow à quatre minutes de la fin du temps réglementaire, et s'est montré une nouvelle fois impérial toujours face à Sow dans le temps additionnel, permettant au Cameroun de disputer une prolongation.

«Vous avez vu le travail qu'ils ont abattu. Il y a beaucoup de gens qui travaillent et étudient les adversaires. Je dois leur tirer un coup de chapeau», a loué modestement Ondoa, qui savait exactement ce qu'il devait faire sur le tir au but de Sadio Mané, inconsolable sur la pelouse de Franceville.

Mais les Lions indomptables auraient pu s'éviter une stressante séance de tirs au but, si Jacques Zoua n'avait pas buté sur le gardien sénégalais Abdoulaye Diallo juste avant la fin de la première période de la prolongation.

Dernière étape pour les Camerounais avant une septième finale en Coupe d'Afrique des nations : une demi-finale toujours à Franceville contre le Ghana ou la RD Congo, qui s'affrontent dimanche à Oyem.

Les Lions indomptables, lauréats à quatre reprises de la CAN, n'ont plus disputé une finale depuis la défaite contre l'Égypte en 2008 au Ghana. Une éternité pour les supporters à Yaoundé.

Aristide «Joker» Bancé libère le Burkina Faso

Coucou, le voilà : héros du Burkina Faso finaliste de la CAN en 2013, Aristide Bancé a libéré son équipe longtemps prise dans les filets d'un match serré et fermé contre la Tunisie, offrant samedi aux Etalons, vain-

queurs 2-0, un billet pour la demi-finale de l'édition 2017.

Entré en cours de jeu, par l'art du coaching du sélectionneur portugais Paolo Duarte, le géant de l'ASEC Abidjan (1,93 m) a débloqué la situation sur un coup de pied arrêté, d'une puissante frappe en extension qui a fusé en laissant sans réponse le gardien tunisien Ayem Mathlouti (80°).

La minute suivante, Bancé a failli entrer dans la légende en envoyant une balle sur le poteau droit. Partie remise pour les Etalons : sur un contre, Préjuce Niguimbe Nakoulma double la mise, enflammant les 10.000 spectateurs largement acquis à la cause des enfants du pays des Hommes libres. Avant ces dix minutes de feu, le match avait été parfois de glace, tant les deux équipes se sont neutralisées.

Avec Ayem Mathlouti de retour dans les buts après sa blessure contre l'Algérie et Ayem Abdenour sur la gauche, la Tunisie a dominé sur le papier la première mi-temps d'après toutes les statistiques (possession du ballon et huit tirs au but contre quatre).

Mais ces 45 premières minutes furent souvent hachées sur la pelouse du stade de l'Amitié, qui portait d'ailleurs bien mal son nom vu les quatre cartons distribués à juste titre par l'arbitre sud-africain Bennett (exemple parmi d'autres, un vilain geste de Mohamed Ali Yacobi sur le gardien Kouakou Koffi, saisi en gros plan par les caméras du stade).

Une seule action méritera de figurer dans l'anthologie de la CAN 2017 : un contrôle-pivot-pichenette du gauche juste au-dessus de la transversale de Bertrand Traoré, à la conclusion d'un immense travail de Nakoulma et d'une belle combinaison avec Bayala (23°). La réponse tunisienne prit la forme d'une frappe à côté de Mohamed Ben Amor sur un coup-franc en retrait de Wahbi Khazri (31°).

En deuxième mi-temps, les deux équipes ont continué à faire jeu égal au fil d'un match que l'on jugera au choix riche en engagements ou pauvre en occasion de buts. Wahbi Khazri a eu du mal à cacher son énervement lors de son remplacement peu après l'heure de jeu, refusant de serrer la main de son coach Henri Kasperczak.

Ça sentait les prolongations, ou le but décisif. Ce fut le coup de force de Bancé. Comme en 1998 et en 2013, le Burkina s'invite dans le

dernier carré, alors qu'on ne les attendait, il faut l'avouer, vraiment pas.

Les Pharaons écartent le Maroc

Sept ans qu'elle attendait ça... L'Égypte, nation la plus titrée de l'histoire de la CAN, va retrouver les demi-finales grâce à sa victoire in extremis (1-0) contre le Maroc, dimanche à Port-Gentil. Les Pharaons ont remporté sept CAN au total, un record, mais ils avaient manqué les trois dernières éditions. En toute fin de match, Mahmoud Kahraba (86e) a inscrit un but opportuniste pour plomber les Marocains et offrir à son équipe une demi-finale contre le Burkina Faso mercredi à Libreville. Mais le spectacle a été fortement perturbé par la médiocrité de la pelouse de Port-Gentil, qui a clairement empêché les deux équipes de développer leur jeu.

Après une première partie de match équilibrée, c'est le Maroc qui a semblé prendre le dessus, avec une série de tentatives dont une barre transversale pour Mbark Boussoufa à la 55^e minute. On voyait déjà l'entraîneur français Hervé Renard, tant habitué à la CAN (victoire avec la Zambie en 2012 et la Côte d'Ivoire en 2015), accompagner les Lions de l'Atlas jusqu'au dernier carré, après plus de dix ans de disette.

Mais dans les cages égyptiennes, le vétéran Essam El-Hadary a veillé au grain. Le joueur le plus âgé du tournoi, du haut de ses 44 ans, compte déjà quatre CAN à son palmarès : 1998, 2006, 2008 et 2010. Et il a encore été impeccable, bien aidé par le bloc défensif qui fait la force des Egyptiens dans cette édition 2017.

Interrogé sur BeIN Sports, Renard s'est dit malgré tout fier de ses joueurs. *«Ils ont fait le match qu'on attendait d'eux. On a eu des opportunités, mais on n'a pas réussi à concrétiser. On s'est fait sanctionner sur un ballon qui traîne devant le but, c'est comme ça qu'on apprend»*.

Peut-être le Maroc a-t-il payé l'absence de ses stars Sofiane Boufal (Southampton) et Younès Belhanda (Nice), blessés et contraints au forfait juste avant le tournoi ? Mais il y avait aussi l'expérience des Pharaons. Sous les ordres d'Hector Cuper, technicien argentin qui fut notamment finaliste de la Ligue des champions avec Valence, l'Égypte retrouve les sommets.

Les frères Ayew permettent au Ghana de sceller le sort de la RDC

Troisième à la CAN 2015 en Guinée Equatoriale, les Léopards de la RDC s'arrêtent en quart de finale de la 31^e édition qui se déroule au Gabon, écartés de la compétition par les Blacks Stars d'Ghana.

Pour cette demi-finale face à un adversaire habitué, le Ghana, le sélectionneur des Léopards de la RDC, Florent Ibenge, laisse Matampi garder les buts, et en défense, Lomalisa Mutambala à gauche, Marcel Tisserand et Merveille Bope dans l'axe et Djo Issama Mpeko sur le côté droit. Ibenge a voulu un milieu de terrain assez fluide avec Remy Mulumba dans la récupération, Chancel Mbemba dans la relance (celui a visiblement bien récupéré de sa douleur au genou après le match contre le Togo en dernière journée du groupe C) et Paul-José Mpoku, titularisé pour la première fois au cours de cette CAN, dans l'animation de jeu.

Et le trio d'attaque se compose Dieumerci Mbokani à la pointe, Mubele sur le côté droit et Junior Kabananga à gauche. Florent Ibenge maintient son dispositif tactique de 4-3-3. Le sélectionneur israélien des Blacks Stars du Ghana, Avraham Grant laisse son buteur Gyan Asamoah sur le banc, ce dernier était sorti sur blessure à moins de vingt minutes de jeu lors de la dernière rencontre de poule D contre l'Égypte. On retrouve donc Razak dans les perches, et dans le champ, John Boye, Harisson Afful, Daniel Amartey, Frank Acheampong, Thomas Amartey, Acquah, André Ayew, Jordan Ayew, Mubarak Wakaso et Christian Atsu.

Les Congolais ont le pied sur le ballon en cette première période, avec des offensives incisives. Sur une erreur d'appréciation de la défense ghanéenne, Dieumerci Mbokani met le portier Razak dans le vent, mais sa frappe qui manque de puissance s'écrase mollement sur le poteau droit. Sur une deuxième offensive, Paul-José Mpoku parvient à mettre Mbokani sur orbite, mais l'attaquant d'Hull City en Premier League anglaise dévisse sa frappe. Les Léopards se font maître de jeu face à une équipe des Blacks Stars timorés, peu entreprenants à l'image de Christian Atsu suffisamment surveillé sur son aile par le latéral gauche congolais Lomalisa. Malgré cette légère domination des poulains d'Ibenge avec 53 % de possession de balle, il n'y pas de but marqué lorsque l'arbitre seychellois Bernard Camille renvoie les deux équipes en pause.

On reprend la deuxième période avec une légère domination congolaise, mais dans un faux rythme de jeu. On joue la 63^e minute, Remy Mulumba perd une balle dans le camp congolais et le ballon arrive à Jordan Ayew. L'attaquant d'Aston Villa efface deux défenseurs congolais et bat Matampi d'une frappe imparable. Presque contre le cours du jeu, les Blacks Stars mènent au score. Mais cinq minutes après, sur une balle arrêtée jouée rapidement par Chancel Mbemba, Paul-José Mpoku hérite du ballon et envoie un missile de plus de près de 30 mètres hors de portée du gardien de but Razak. Le tableau d'affichage indique un but partout.

Mais à la 77^e minute, Lomalisa fauche Christian Atsu dans la surface de réparation. L'arbitre seychellois Bernard Camille indique le point de penalty. André Ayew exécute la sentence à la 78^e minute. Deux buts à un pour les Blacks Stars. A la 83^e minute, Bakambu, Bokila remplacent Mubele et Paul-José Mpoku, et une minute plus tard, Bolingi prend la place de Remy Mulumba blessé. Ces changements opérés par Florent Ibenge n'ont pas apporté du fruit, même si Bakambu a par deux fois été sur le point d'égaliser pour les Léopards. Les frères Ayew ont donc scellé le sort de la RDC qui quitte donc la compétition en quart de finale. C'est le Ghana qui accède en demi-finale de la 31^e édition de la Coupe d'Afrique des nations et rencontrera le Cameroun.

Camille Delourme, Martin Engimo et l'Afp



Le Belge Hugo Broos a remporté son duel tactique face au Sénégalais Aliou Cissé (AFP/Khaled Desouki)

AFFAIRES FONCIÈRES

Arrêt des travaux de construction au centre équestre Etrier de Binza

La décision a été prise par le ministre des Affaires foncières, Félix Kabange Numbi, accompagné de son collègue de l'Urbanisme et Habitat, Koko Nyangi, à l'issue d'une visite d'inspection sur ce site querellé et dont le dossier est en justice.

Située sur les hauteurs de Binza dans la commune de Ngaliema, cette concession d'une superficie de près de neuf hectares est querellée entre les chefs coutumiers, le cercle Equestre Etrier appartenant à un sujet belge qui jadis l'utilisait pour des courses de chevaux et une dame qui se dit être propriétaire de site pour l'avoir acheté. Le conflit a surgi en 2016 au moment du renouvellement du contrat d'emphytéose que possédait le belge. Pour le moment, les chefs coutumiers qui se prévalent des droits fonciers légitimement sur le terrain sont mécontents du fait qu'il est procédé au morcellement de la concession et des occupants se sont même installés soit dans les anciennes étables des chevaux soit avec des maisons qui sont en pleine construction. Tout cela avec la bénédiction de cette dame qui se prévale détenir tous les documents de ce cercle pour l'avoir acheté.

C'est donc un constat déplorable qu'ont fait le ministre des Affaires foncières et son collègue de l'Urbanisme et Habitat qui constatent qu'aucun arrêté de désaffectation de ce cercle n'a été

signé à ce jour. Aucun lotissement n'a été créé et, par conséquent, aucun morcellement ne devait se faire pour des attributions des parcelles. En plus de cette situation d'irrégularité administrative criante, les deux ministres ont été renseignés par des témoignages des habitants du quartier qui ont déploré la coupe anarchique des arbres et la destruction du patrimoine du cercle avec en plus des chevaux qui ont été abattus et mangés. Des mesures urgentes ont été prises pour la sécurisation du site et l'arrêt immédiat de tous les travaux. Félix Kabange Numbi a décidé que ce site soit sécurisé par la police, l'arrêt de tous les travaux de construction, l'identification de ceux qui ont acheté et de ceux qui vendent les parcelles dans ce cercle. Félix Kabange Numbi a mis en garde la population kinoise en ces termes : « Toute personne qui achète une parcelle dans ce site ne fera que perdre son argent pour rien. Les constructions qui sont faites vont toutes être détruites. Une fois que l'arrêté du ministre de l'Urbanisme sera prêt, le gouverneur de province sera saisi pour qu'on puisse démolir les quelques constructions qui sont en train de naître dans ce cercle ». Il faut noter que les chefs coutumiers, la dame qui se dit propriétaire du site et le sujet belge sont en cours de procédure devant les tribunaux. Et jusque-là aucun jugement n'a été rendu.

Aline Nzuzi

INSÉCURITÉ À L'EST

Trente membres du M23 se réfugient au Rwanda

Trente personnes « non armées » se présentant comme des « combattants » du Mouvement du 23 mars (M23), un ancien groupe rebelle congolais, se sont réfugiés au Rwanda, affirmant fuir une offensive de l'armée congolaise, a annoncé lundi l'armée rwandaise.

Dimanche matin, « un groupe de personnes non armées se présentant comme des combattants du M23 sont arrivées au Rwanda par la frontière commune entre le Rwanda et la République démocratique du Congo (RDC) dans le secteur de Bugeshi, dans le district de Rubavu », a indiqué l'armée rwandaise dans un communiqué. Ces « combattants » ont affirmé avoir « fui une opération militaire des forces armées de RDC (Fardc) », a précisé la même source. Tous ont été vus par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui a pris en charge ceux ayant besoin de soins médicaux.

Le M23 est un ancien groupe rebelle à dominante tutsi ayant fui la RDC après avoir été défait fin 2013 par l'armée congolaise, à l'issue de dix-huit mois de guérilla au Nord-Kivu (est de la RDC). Des centaines de ces combattants ont alors fui vers l'Ouganda et le Rwanda, où ils ont été cantonnés. Le 18 janvier,

Kinshasa avait fait état d'une incursion d'environ 200 ex-rebelles du M23 venus d'Ouganda dans une localité de l'est de la RDC. Le lendemain, le gouvernement ougandais avait admis avoir perdu la trace de 40 ex-rebelles du M23 cantonnés sur son territoire et annoncé l'arrestation de 101 autres qui tentaient de rejoindre la RDC.

L'armée congolaise s'est refusée à tout commentaire officiel sur une éventuelle offensive dans l'est du pays. Mais une source militaire congolaise a indiqué à l'AFP que deux hélicoptères des Fardc, des Mi-24 de fabrication soviétique, s'étaient écrasés vendredi dans le territoire de Rutshuru, frontalier du Rwanda, au cours d'une opération contre les ex-membres du M23. Une source onusienne a assuré que les Casques bleus de la Mission des Nations unies au Congo (Monusco) n'ont pas été associés à cette opération, mais qu'ils ont aidé les Fardc à évacuer un nombre indéterminé de soldats blessés dans ces accidents. Lundi matin, une cérémonie de condoléances a été organisée à Goma par la famille d'un officier supérieur tué dans un de ces deux accidents aériens, selon le correspondant de l'AFP dans la capitale du Nord-Kivu.

CONGO AIRWAYS

Le salaire des agents et cadres réduit à hauteur de 17%

Des difficultés de trésorerie auxquelles est actuellement confrontée cette entreprise publique auraient motivé cette mesure qui pourrait être levée lorsque la situation de l'entreprise redeviendra florissante, apprend-on.

En quatorze mois d'activités depuis son premier vol inaugural sur Goma le 1er novembre 2015, la compagnie nationale d'aviation Congo Airways peine toujours à décoller, mieux à trouver l'équilibre qu'il faut pour se positionner comme une société qui compte en RDC. Les dernières nouvelles reçues de cette



Un avion de Congo Airways

compagnie aérienne ne sont guère rassurantes et permettent de scruter l'avenir avec inquiétude. En effet, une note circulaire adressée au personnel de cette société militée depuis le 25 janvier annonce la réduction de 17% des salaires de tous les agents et cadres sans distinction.

La nouvelle a fait l'effet d'une bombe parmi les employés de cette entreprise publique qui, déjà, peinent à nouer les deux bouts avec des rémunérations qui ne tiennent toujours pas compte des fluctuations monétaires en cours mais aussi du panier de la ménagère. Pour l'employeur, cette décision fait suite aux difficultés de trésorerie auxquelles est confrontée présentement l'entreprise. Cette mesure, ajoute-t-elle, vise à comprimer les charges d'exploitation et à

pérenniser la compagnie ainsi que la majorité des emplois. Elle pourrait, précise-t-il, être levée lorsque la situation de l'entreprise redeviendra florissante.

Pour le personnel, une telle décision traduit la mauvaise santé financière de la société

qui ne garantit plus une sécurité d'emploi. Déjà, fait-on remarquer, Congo Airways qui comptait à sa création près de quatre cents agents à travers le pays avait licencié en septembre 2016 une trentaine d'agents et cadres. À l'époque, le nouveau directeur général Désiré Balazire avait expliqué que son entreprise ne comptait maintenir qu'un effectif de deux cent cinquante agents à la fin de l'opération d'assainissement qui se poursuit. Ce n'est qu'à ce prix et d'autres mesures, disait-il, que la compagnie aérienne survivra. C'est autant dire que Congo Airways traverse actuellement une zone de turbulence qui, si on n'y prend garde, risque de l'emporter étant entendu que la compagnie ne connaît pas l'essor que lui avaient prédit ses initiateurs. Dossier à suivre.

Alain Diasso

NÉGOCIATIONS DIRECTES

Constat d'échec après un mois des travaux

Les discussions achoppent sur le mode de désignation du Premier ministre, la nomenclature des portefeuilles et l'accompagnement de la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre par les évêques catholiques.

Décidément, on est encore loin d'atteindre le bout du tunnel dans les négociations directes facilitées par les évêques catholiques. La signature de l'arrangement particulier censé être annexé à l'accord du 31 décembre comme élément additif fixant les modalités pratiques quant à sa mise en œuvre n'a pas eu lieu le samedi 28 janvier comme convenu. Les évêques de la Céncó qui tenaient à accélérer les choses au regard de leur calendrier surchargé ont dû simplement constater l'échec des négociations tel que consacré par la non-signature des arrangements particuliers. Leurs efforts d'amener les parties prenantes à un compromis politique ont été annihilés par le refus de ces derniers à se faire des concessions notamment sur le mode de désignation du Premier ministre, la nomenclature des portefeuilles et l'accompagnement de la mise en œuvre de l'accord par les évêques catholiques de la Céncó. Depuis le 27 janvier, les délégués n'arrivent toujours pas à accorder leurs violons sur ces questions au grand dam des évêques qui, finalement, ont invité les acteurs politiques concernés à plus de flexibilité pour l'aboutissement de ce processus pouvant conduire aux prochaines élections. C'était sans compter avec l'obstination qui les caractérise par rapport à leurs convictions et à l'idéal politique de chaque camp. La tendance

a persisté jusqu'au 28 janvier qui devrait marquer la fin des discussions, selon le vœu des évêques. C'est non sans peine que ces derniers ont décidé de suspendre les travaux, appelés à d'autres urgences. Cependant, ils ont affirmé que la signature des arrangements particuliers pourra se tenir plus tard « quand le travail sera complet ». Loin de se fatiguer, les évêques tiennent encore et toujours la dragée haute et espèrent poursuivre leur mission de bons offices jusqu'à la conclusion de l'accord final dont les travaux redémarreront après une semaine.

Entre-temps, le satisfécit est de mise par rapport aux avancées enregistrées jusque-là. Déjà, le fait que la majorité présidentielle a annoncé le retrait de sa signature de l'accord « sous réserve » est de bon augure. L'on fait également savoir que sur les vingt et un points que doit contenir le document final, dix-huit ont été adoptés et trois seulement bloquent à ce stade la signature de l'accord par les participants. Une situation qui pourrait être décantée si les uns et les autres faisaient preuve de patriotisme en privilégiant l'intérieur de la Nation. Là-dessus, Vital Kamerhe, médiateur de l'opposition signataire de l'accord du 18 octobre de la Cité de l'UA, se veut rassurant : « (...) Je pense que dans une semaine, avec un minimum de volonté, un petit regard en direction de ce peuple qui souffre et qui attend les élections, nous allons tous dans un esprit de concessions, nous allons y arriver », a-t-il déclaré.

A.D.

BLOCAGE ÉLECTORAL EN RDC

Isaac Muamba de l'Udesc accable la classe politique congolaise

Le président de l'Union pour le développement social et communautaire (Udesc), Isaac Muamba, ne va pas sur le dos de la cuillère pour pointer du doigt la classe politique congolaise sur l'enlèvement dans lequel le pays se trouve, n'ayant pas respecté le délai constitutionnel pour organiser la présidentielle et sur des tractations et discussions politiques qui perdurent, faisant perdre du temps et de l'argent au pays.

Prévues pour quelques jours, les discussions directes entre la majorité présidentielle et le Rassemblement des forces sociales et politiques acquises au changement (opposition), sous la facilitation de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénc), tirent en longueur depuis quasiment un mois. Après la signature de l'Accord de la Saint-Sylvestre, les acteurs politiques continuent les tractations pour « des arrangements particuliers » qui, en fait, concernent la répartition des responsabilités, des postes ministériels pendant la période de transition jusqu'à l'organisation des élections fixées avant la fin de l'année 2017.

Cette situation politique atypique en RDC fait couler beaucoup d'encre et de salive, du moment que la Constitution n'a pas été respectée au sujet du délai d'or-

ganisation des élections législatives et présidentielle. En effet, le président Joseph Kabila est en fin de mandat depuis le 20 décembre 2016. La Commission électorale nationale indépendante n'a pas organisé des scrutins afin d'avoir un autre président élu. L'on se retrouve en plein « glissement » du mandat présidentiel. C'est le nœud de la crise politique qui a conduit à l'organisation du dialogue de la Cité de l'Union africaine à Kinshasa, avec à la clé, la signature de l'Accord du 18 octobre 2016 et la formation du gouvernement Samy Badibanga, et à la tenue des discussions directes au Centre interdiocésain pour aboutir à l'Accord du 31 décembre 2016.

Au registre des réactions par rapport à ces deux démarches politiques ayant accouché de ces deux accords politiques, l'on note celle d'Isaac Muamba Kalonji, président de l'Udesc. Il charge d'emblée l'opposition politique congolaise dans l'ensemble pour un certain déficit d'unité. Lors du dialogue de la Cité de l'UA, une frange de l'opposition, notamment, le Rassemblement, a déclaré que ces assises étaient un échec. Au terme des discussions directes, la partie de l'opposition ayant pris part au dialogue, et dont certains membres sont dans



Isaac Muamba Kalonji, président de l'Udesc

le gouvernement du Premier ministre Samy Badibanga, rejette l'Accord du Centre interdiocésain. « Ces deux rencontres politiques n'ont jamais été inclusives en fin de compte. Mais combien de temps et d'argent perdus ? Les deux franges de l'opposition ne pouvaient-elles pas s'asseoir ensemble dans le passé lorsque l'appel au dialogue avait été lancé afin de discuter en respectant le délai constitutionnel pour éviter le glissement dans lequel nous nous trouvons déjà aujourd'hui ? », interpelle Isaac Muamba Kalonji. Pour lui, c'est le peuple qui apparaît comme le dindon de la farce de la classe politique congolaise. Le président de l'Udesc soutient : « On doit apporter un réveil à notre peuple tant volé, méprisé et maltraité par nos po-

liticiens pour leurs intérêts démagogiques et soifs du pouvoir ». Isaac Muamba accuse la classe politique, opposition comme majorité présidentielle, tous ensemble, de continuer à jouer avec le peuple. « Ce qu'ils veulent, c'est remplir toujours leurs poches. Ceux qui se disent opposants aujourd'hui étaient au pouvoir et avaient oublié le peuple. Qu'est-ce qui nous ferait penser que s'ils reviennent dans la gestion de la chose publique, ils se souviendront du peuple ? La guerre pour les postes gouvernementaux du feu président Mobutu ne revient-elle pas maintenant à cette époque de Joseph Kabila ? Qui peut donc dire en RDC qu'il est politicien avec des mains propres ou qu'il est sans passé négatif, ou encore dispose d'une fortune saine et propre ? Voilà pourquoi nous leur demandons d'arrêter de manipuler la population qui se fait tuer afin de les servir pour satisfaire leurs propres intérêts égoïstes », accable le leader de l'Udesc. Le peuple congolais, souligne-t-il, doit comprendre que « le changement doit venir par la totale alternance des têtes dans les plus hautes fonctions de l'État ».

Aussi a-t-il félicité le peuple américain, saluant l'élection du président Donald Trump qui est « un

homme qui n'avait jamais été en politique, qui a une conscience tranquille, qui ne leur doit rien, et à qui ils ne reprochent rien de toutes les situations que traversent les USA, un homme avec une vision d'entrepreneur ». Et il se convainc que « la vision de Donald Trump pourra favoriser le changement et l'avancement positif des choses dans beaucoup de pays et surtout en RDC ». Le message qu'Isaac Muamba lance au peuple congolais est celui de ne plus se laisser tromper par qui que ce soit, d'abolir le fanatisme et commencer à penser de façon rationnelle pour ses propres intérêts et son développement, d'analyser le projet de société, les actions et le passé de celui qui se présentera ou voudra se présenter comme candidat à la présidentielle.

Objet de persécution et des menaces de mort au Mexique où il est résident depuis plusieurs années après avoir été escroqué dans l'achat d'un immeuble abritant une école pour un montant de trois millions de pesos depuis 2012 (des faits dénoncés à Interpol à Kinshasa en fin 2014), Isaac Muamba demeure déterminé à défendre les intérêts de la population et, particulièrement, celle de la catégorie vulnérable.

Martin Engimo

DIVISION 1

Les clubs de Kinshasa multiplient des matchs de préparation avant la reprise

La Ligue nationale de football (Linafoot) va probablement relancer la saison sportive en février 2017 après la phase finale de la 31e édition de la Coupe d'Afrique des nations. En effet, le nouveau ministre des Sports, Willy Bakonga, a levé la mesure d'interdiction du championnat national de football prise par son prédécesseur Denis Kambayi.

En prévision de cette reprise du championnat, les clubs engagés à la Division 1 se préparent déjà pour la manche retour de la phase des poules de cette compétition qui débouchera à l'étape de Play-Off. Aussi assiste-t-on depuis quelques jours à Kinshasa à des rencontres amicales. L'AS V.Club a battu en amical, le 27 janvier, au stade Tata Raphaël la formation d'AC Rangers, actuel deuxième du championnat de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfcin), par deux buts à un.

Taggy Etekiama Agiti et le Zimbabwéen Machuapa ont inscrit les deux buts des Dauphins Noirs qui ont lancé la pré-saison à l'absence de leur entraîneur principal, Florent Ibenge, actuellement avec les Léopards de la RDC à la Coupe d'Afrique des nations Gabon 2017 dont il est le sélectionneur.

Bien avant cette rencontre, le team vert et noir avait eu raison, le 24 janvier, de la formation de Standard de Lemba, une autre formation de l'Epfcin, par deux buts à zéro. Et c'est encore Taggy Agiti



L'AS V.Club

Etekiama qui signait un doublé au cours de cette partie. V.Club affûte donc ses armes pour la reprise de la 22e édition du championnat de la Ligue nationale de football et aussi pour les préliminaires de la 21e édition de la Ligue des champions d'Afrique, dont le match aller est prévu pour le week-end du 10 au 12 février contre Royal Léopards du Swaziland. Et l'on apprend que V.Club pourrait quitter Kinshasa pour l'Afrique du Sud en vue d'un stage de dix jours.

Au terme d'un autre match amical, le Racing Club de Kinshasa (RCK) et le FC MK de l'homme d'affaire Max Mokey Nzangi se sont séparés, le 25 janvier, au stade Tata Raphaël sur la marque d'un but partout. Ives Dibanza dit « Sokoto » a ouvert la marque à la 25e minute pour le Racing Club de Kinshasa. Et Makanisi du FC MK a égalisé à la 40e minute. L'on rappelle que RCK a disputé deux semaines auparavant un match amical face à

la formation d'Athlétique Renaissance Aiglon Cara de Brazzaville, partie perdue par zéro but à deux. Quant au FC MK, elle courbait l'échine le 22 janvier face au Daring Club Motema Pembe de Kinshasa par zéro but à deux également. Et le 28 janvier au stade Tata Raphaël, Le FC MK a joué un troisième match amical de préparation contre le FC Renaissance du Congo qui vient d'étoffer son effectif par certains joueurs venus de l'Afrique de l'Ouest et engager un autre entraîneur principal qui succède à Éric Tshibusu qui a préféré démissionner. Et le FC MK l'a emporté par un but à zéro. Le Daring Club Motema Pembe qui prépare également la reprise du championnat a également livré quelques matchs de préparation. Le dernier match contre la formation d'Ujana s'est soldé par une large victoire des joueurs du coach Otis Ngoma par quatre buts à un.

M.E.

CONJONCTURE NATIONALE

Convergence autour d'une légère reprise économique en 2017

De plus en plus de voix s'élèvent pour attester d'une amélioration de la situation économique nationale du pays au cours de cette année, après la remontée du cours mondial du cuivre, le principal produit d'exportation de la RDC. La crise des matières premières a fortement ébranlé le cadre macro-économique du pays depuis le dernier trimestre de 2015.

Du côté des institutions de Bretton Woods, Banque mondiale et Fonds monétaire international, les experts projettent un rebond variant entre 2,9 % et 3 % au cours de l'année 2017. Certaines analyses sont plus pessimistes en prédisant la fin des années de forte expansion économique en Afrique. Avec la chute des matières premières, la région a enregistré son niveau le plus bas de croissance depuis 20 ans, plombée par une conjoncture mondiale peu favorable. Après une période difficile marquée par l'essoufflement de la croissance, la poussée inflationniste et le déficit croissant des finances publiques, la Banque centrale du Congo projette une amélioration pour cette année. L'autorité monétaire pense que la récente évolution des cours mondiaux des matières premières va produire un réel effet même si, en retour, la question de la dépendance du pays à quelques produits d'exportation continuera à se poser.

Il est important d'accompagner le processus de diversification de l'économie congolaise.

Une étude de la Banque mondiale montre que la crise a frappé durement les plus grandes économies africaines et, surtout, celles qui sont les plus dépendantes des matières premières comme le Nigeria, l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Angola, le Ghana et l'Égypte. Intervenant dans la région, le Fonds monétaire international a recommandé à ces pays exportateurs d'opérer des ajustements budgétaires vigoureux et de renforcer les mesures de protection sociale et autres réformes structurelles pour améliorer la compétitivité et la diversification de l'économie. Il n'est pas étonnant que les pays africains qui ont résisté le mieux soient ceux qui disposent d'un cadre macro-économique solide, d'une réglementation favorable aux échanges commerciaux, sans oublier les exportations plus diversifiées et les institutions politiques plus dynamiques. Si les perspectives d'avenir restent moroses pour les pays miniers et pétroliers, une autre partie de l'Afrique va enregistrer une croissance plus forte. La Tanzanie, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et l'Éthiopie sont quelques uns des pays de la région qui renforceront leur croissance grâce à la diversification de leurs économies respectives.

Laurent Essolomwa

VIE DES PARTIS

Le MCDDI fait le point de la restructuration de ses organes dirigeants

Le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) a organisé, le 29 janvier, une assemblée générale pour faire le point sur la restructuration des organes dirigeants du parti à Pointe-Noire au niveau intermédiaire et de base, en présence de Philibert Malonga, secrétaire national chargé de l'organisation et de la mobilisation du parti.

Au sortir de la 3e convention nationale du MCDDI, il avait recommandé au parti de mettre en place les organes dirigeants dans chaque département en harmonie avec les textes du parti. Cette tâche a été exécutée par le bureau exécutif départemental de Pointe-Noire. Ainsi, a été mis en place un bureau exécutif départemental dirigé par Yvon Claise Batoutana. Six bureaux exécutifs d'arrondissements et soixante-quatre bureaux des comités de quartiers ont également vu le jour y compris les bureaux des organisations spécialisées (OFDI, JMCDDI et ODSDI). «Les bureaux fonctionnent normalement et tiennent régulièrement les réunions ordinaires tel que mentionné dans le règlement intérieur. Ils prennent activement part à toutes les activités du parti. La campagne d'adhésion qui est une activité permanente suit son cours normal, l'animation des Mbongui, se tient tous les mercredis au siège départemental », a dit le président départemental du MCDDI.

En s'appuyant sur les directives d'Euloge Landry Kolelas, président national du MCDDI citant les recommandations de feu Bernard Bakana Kolelas, président fondateur du parti, qui lors de ces dernières sorties a demandé à tous les militants de rester attachés au MCDDI, d'œuvrer pour la paix et d'être unis afin d'avoir un parti fort incontournable sur l'échiquier politique congolais pour le bien-être de notre peuple, Philibert Malonga a dénoncé la campagne de déstabilisation par la manipulation de certains militants et sympathisants non avertis sur la base des allégations mensongères, démagogiques et populistes, encourageant le repli identitaire, l'intolérance politique et l'intimidation politique qui sont pourtant contraires aux valeurs démocratiques



Philibert Malonga dirigeant l'assemblée générale

que prônent le MCDDI. « Le MCDDI est un parti national ouvert à tous les Congolais. Le militant du MCDDI doit être un partisan de la paix, de l'unité nationale, de la non-violence et de la tolérance politique. Après l'élection de son candidat, Denis Sassou N'Guesso à l'élection présidentielle, le MCDDI, notre parti, doit maintenant préparer avec beaucoup de sérieux les élections législatives, locales et sénatoriales pour prétendre participer demain à la gestion des affaires publiques au niveau national et au niveau local ». Et d'exhorter les militants : « Vous devez redoubler d'ardeur au travail sur le terrain pour asseoir les structures de base du parti pour conscientiser les militants et sympathisants sur la nécessité de sauvegarder l'instrument de lutte politique que le président Bernard Kolelas nous a légué afin qu'il survive à nous tous et qu'il profite aux générations futures et avenir ».

À la fin de la réunion, Philibert Malonga, après avoir félicité les différents membres du bureau exécutif national, des bureaux d'arrondissement, des bureaux des organes spécialisés, des organes intermédiaires et de base, a demandé aux militants d'être toujours mobilisés et prêts pour se faire enrôler sur les listes électorales mais aussi pour avoir la carte nationale d'identité condition sine qua none pour prendre part à toute élection le cas échéant.

Hervé Brice Mampouya

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Les responsables menacés de sanctions et de poursuites judiciaires

Le ministre du Travail et de la sécurité sociale, Emile Ouosso, a pointé du doigt les cadres relevant de son département, évoluant dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou. Au cours d'un échange le 30 janvier avec les cadres et agents sous tutelle, il a mis en garde les auteurs de certains actes qui déshonorent l'administration.

Dans son mot de circonstance, le ministre a dénoncé quelques comportements déviants qui minent le secteur du Travail et de la sécurité sociale à Pointe-Noire et au Kouilou, notamment le paiement illégal de certains droits et taxes par les employés de quelques sociétés installées dans ces départements.

Le ministre a par exemple dénoncé, le prélèvement par les responsables de ces administrations de 10% pour rupture de contrat sur le montant total des droits versés à chaque employé lorsqu'une entreprise licencie ses salariés, la somme de 100.000 FCFA lorsque la commission litige veut siéger, 150.000FCfa pour l'implantation d'une entreprise, 30.000 FCFA pour la vérification de la conformité du règlement intérieur d'une entreprise, 50.000F cfa pour chaque employé qui bénéficie d'un départ négocié avec son entreprise, 2000F cfa quand un employeur est convoqué et autres.

« Aujourd'hui 30 janvier 2017, vous arrêtez toutes ces mauvaises

pratiques à Pointe-Noire et au Kouilou, c'est le travail qui nous unit, sous moi il faut qu'il y ait de l'ordre, celui qui s'amuse on se sépare. Vous êtes ainsi prévenus, si cela continue, des sanctions administratives pourront tomber suivies d'une radiation à la Fonction publique et des poursuites judiciaires au niveau du procureur de la Ré-



Le ministre Ouosso s'adressant aux représentants de l'administration

publique », a indiqué Emile Ouosso. Réagissant à l'adresse du ministre, Jean Yves Ngatse et Hortense Kinwandat respectivement directeur départemental de la Caisse nationale de sécurité sociale (Cnss) à Pointe-Noire et au Kouilou et directrice départementale de la Caisse de retraite des fonctionnaires (Crf) dans ces mêmes départements ont promis d'appliquer strictement les instructions du ministre conformément aux nouvelles orientations du président de la République sur la politique sociale.

Séverin Ibara

VIE ASSOCIATIVE

Patou Packa présente les vœux aux membres de sa fondation

Patou Packa, président de la Fondation Cœur de Patrice, a organisé une rencontre citoyenne, le 28 janvier, au siège de ladite fondation au cours de laquelle il a formulé les vœux les meilleurs à ses membres avant d'organiser en fin d'après midi une descente dans les différents quartiers où sont implantés les différents organes de la fondation.



Patou Packa s'adressant aux membres de sa fondation /Crédit photo «Adiac»

Les membres des associations affiliées à la fondation Cœur de Patrice, les sympathisants et amis de cette fondation ont été tous présents à la cérémonie pour passer dans la joie et la bonne humeur ce moment de

partage que leur a offert le président Patou Packa. « En fin d'année, pour des raisons diverses, on n'a pas pu passer les fêtes ensemble, vaut mieux tard que jamais. Voilà pourquoi nous avons décidé d'organiser cette cérémonie pour partager modestement ce qu'on a pu avoir, à savoir les vivres et les jouets pour les enfants », a dit Patou Packa. Un élan de solidarité couplée aux œuvres caritatives qui a ravi les membres de Cœur de Patrice qui n'ont pas manqué de louer la générosité et l'altruisme de leur président, toujours sensible à leurs doléances et ouvert pour les écouter.

Au cours de cette rencontre, Patou Packa a annoncé sa candidature aux élections législatives de 2017 dans la deuxième circonscription Émery-Patrice-Lumumba à Pointe-Noire. « Nous nous positionnons pour donner un équilibre stable à la majorité présidentielle. L'avenir de notre pays est entre les mains de la jeunesse », a-t-il dit.

Après la rencontre citoyenne, Patou Packa a effectué une descente dans les différents arrondissements : Quartier Sic Tchichelle, Saint-Pierre, à l'OCH (Lumumba), au quartier Makayabou (Mongou Mpoukou), à Loandjili, etc. Il a été reçu dans l'allégresse et l'enthousiasme par ses membres qui ont bravé le temps pluvieux qui y faisait. Des vivres et des jouets ont été également distribués aux membres dans ces différents quartiers. Patou Packa a promis dans un bref délai revenir dans ces différents quartiers pour concrétiser les projets élaborés avec les membres.

H.B.M.

VOYAGES

Les passeports les mieux cotés en Afrique

Une étude du site Passportindex.org publiée en janvier 2017 vient établir un classement mondial des passeports des pays africains en fonction de la facilité de circulation avec ou sans un visa pour les voyageurs. Il en ressort des informations intéressantes sur les destinations ouvertes dans les 54 pays du continent africain.

En tête du classement africain, il y a les Seychelles et l'Île Maurice. Le passeport seychellois offre l'opportunité à son détenteur de voyager dans 126 pays dont 96 sans un visa. Quant à Maurice, son passeport permet de joindre 118 pays. Ensemble, les passeports de ces deux pays ouvrent la voie à plus de 200 destinations. Il s'agit d'un niveau record pour la région. En effet, le troisième passeport africain délivré cette fois par un géant économique de la région, en l'occurrence l'Afrique du Sud, ne permet de voyager que dans 90 pays.

Par ailleurs, les passeports africains qui viennent juste après sont délivrés essentiellement par les pays du bloc anglophone, une sous-région plutôt bien positionnée. Dans la fourchette des 69 à 60 pays, l'on retrouve les passeports

du Botswana (69 pays), du Lesotho (66 pays), du Malawi (65 pays), du Swaziland (64 pays), de la Namibie (64 pays), du Kenya (64 pays), de la Gambie (63 pays), du Cap Vert (63 pays), de la Tanzanie (62 pays) et de la Tunisie (61 pays). Ensemble, ces pays ainsi présentés forment le top 13 des passeports africains les mieux cotés.

Dans un continent de plus en plus ouvert sur le reste du monde, l'Afrique centrale tarde à prendre ses marques malgré un vent d'intégration manifeste à travers les efforts d'intégration de la Communauté économique des pays d'Afrique centrale. Les pays du centre de la région comptent actuellement le nombre le plus faible de destinations ouvertes avec ou sans visa : l'Angola (43 pays), le Cameroun (43 pays), le Gabon (48 pays), la Guinée Équatoriale (43 pays), la République Centrafricaine (44 pays), la RDC (39 pays), la République du Congo (43 pays), le Sao Tome et Principe (53 pays) et le Tchad (48 pays). Cela prouve à suffisance que les dirigeants de la sous-région doivent continuer à fournir des efforts pour rattraper le reste de la région.

Laurent Essolomwa

ASSAINISSEMENT

La première phase du projet drainage des eaux pluviales a démarré dans la ville océane

Cette première phase de ce projet qui sera réalisé avec l'appui financier de l'Agence française de développement (AFD) concerne les études de faisabilité qui ont été lancées le 26 janvier dans la salle de la mairie centrale par Roland Bouiti Viaudo, député maire de la ville, président du conseil départemental et municipal, en présence de Jean Luc Delvert, consul général de France.

La cérémonie a aussi connu la participation des maires d'arrondissement, des chefs de quartier et des responsables des associations représentant les fonciers. « Nous avons eu des financements pour réaliser ce projet que nous avons fait sur les rivières à Brazzaville », a lancé dans son mot de circonstance Philippe Bakobi, chef du département aménagement du territoire du ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et de la Délégation générale aux Grands travaux, maître d'ouvrage du projet.

Le projet de gestion des inondations et d'assainissement à Pointe-Noire sera financé par l'AFD à hauteur de 40 millions d'euros, soit 24 milliards de francs CFA. Il a trois objectifs, à savoir faire face à l'insalubrité des quartiers populaires de la ville sujets à des inondations, des eaux stagnantes et des érosions ; renforcer les capacités des services municipaux à gérer les eaux pluviales, les eaux usées et les déchets solides ; renforcer la connaissance hydraulique au niveau national.

Ce projet qui date de 2010 entre dans le cadre de la modernisation de la ville de

Pointe-Noire et va contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations. Pour Jean Luc Delvert, il est un axe déterminant pour le développement de Pointe-Noire. Cela montre la volonté de la France d'accompagner le Congo dans son développement. « L'approche adoptée dans le cas de ce projet est particulièrement intéressante dans ce sens où elle aborde le drainage pluvial de façon touristique. Les principales dimensions de la problématique sont prises en compte : les infrastructures, les déchets solides, la population et l'hydrologie. En cela, nous reproduisons l'approche novatrice initiée à Brazzaville par les autorités congolaises avec l'appui de l'AFD pour un coût global de 86 millions d'euros », a signalé Alain Pouet, chargé des projets et infrastructures de l'AFD Congo, représentant l'AFD.

D'après lui, dans cette optique, le projet serait structuré en quatre composantes dont la première traite des infrastructures prioritaires de drainage des eaux pluviales et des déchets solides et concerne les collecteurs naturels de la Songolo et de la Tchinouka. Les autres portent sur le renforcement des capacités des services municipaux, la sensibilisation de la population et le renforcement du service hydraulique national.

Les études de faisabilité qui ont été lancées seront conduites par le bureau d'études Arteria pour une durée de 6 mois. Elles permettront de produire un schéma directeur de drainage pluvial de Pointe-Noire ainsi que les documents techniques des



La délégation lors de la visite des rivières

travaux qui pourraient être financés par l'AFD car, comme l'a souligné Alain Pouet, « l'une des conditions préalables à la réussite de ce projet est la mise en place d'un système de gestion pérenne des déchets solides à Pointe-Noire ». Il a précisé qu'une attention particulière doit être accordée aux expropriations pour la bonne réalisation du projet. Mais ne seront indemnisés, a précisé Roland Bouiti Viaudo, que les occupants légaux.

Le maire de la ville a invité, par ailleurs, les citoyens et citoyennes à s'approprier ce projet et à faciliter la tâche aux différents techniciens qui passeront dans les quartiers et les autorités locales à accompagner le cabinet Artéria dans sa mission. Le maire a remercié le président de la République qui avait instruit le gouvernement à trouver des solutions à la lancinante question de drainage des eaux pluviales et à doter

les villes des infrastructures de qualité en vue d'améliorer le cadre de vie des populations. Au cours de la cérémonie, une présentation de la mission d'œuvre du projet de gestion des eaux pluviales a été faite par Jean Luc Rahuel du bureau d'études Arteria. L'activité s'est clôturée par une visite des cours d'eau de la ville concernés par ledit projet pour se rendre compte de leur état. Il s'agit notamment de la Songolo, la Tchinouka, L'eau claire et La Loya. Le constat fait est que partout, les lits des rivières ont été spoliés par des citoyens qui y ont construit leurs habitations ainsi que des lieux de commerce. À certains endroits comme au quartier OCH, on a noté la présence des chantiers de construction des habitations malgré l'interdiction de la mairie renforcée sur le terrain par la présence des croix rouges.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

HANDBALL

Ashley Poutance Danh entend réoccuper le premier podium du championnat national avec Caïman

Le président de l'équipe masculine de handball Caïman, Ashley Poutance Danh, a eu un entretien avec la presse locale le week-end dernier à Pointe-Noire au cours duquel il a dévoilé son ambition d'être une fois plus à la tête du championnat national cette année.

L'équipe championne du Congo au handball masculin a réalisé un bilan satisfaisant au cours de la saison sportive 2015-2016. En effet, Caïman a remporté la deuxième place au championnat départemental de Brazzaville. L'équipe a manqué le sacre de justesse à la suite des deux forfaits qui les ont désavantagés par rapport aux autres clubs. Pour prouver sa supériorité au niveau national, Caïman qui jouait sa deuxième saison a remporté avec éclat le championnat national devant Patronage de Pointe-Noire.

Après ce premier sacre au championnat national, Caïman a représenté le Congo à Ouagadougou au Burkina-Faso en Coupe d'Afrique des clubs champions de handball. Là aussi, l'équipe congolaise a visiblement amélioré le classement du handball congolais version masculine en club en occupant la 6e place alors que la même équipe s'était classée avant-dernier lors de sa première campagne africaine en Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe en 2015 à Hammamet en Tunisie. « C'est un bilan qui sans doute est positive. Je crois que si nous avons des moyens à temps pour les préparatifs de nos équipes en compétition africaine, on pourra éradiquer certaines choses pour permettre au Congo de se pla-



Ashley Poutance Danh, président général de Caïman «Adiac»

cer au sommet du handball africain », a-t-il estimé.

Parlant de la nouvelle saison, Ashley Poutance Danh a souligné que l'équipe a connu quelques problèmes à la fin de la saison, notamment le départ du président Brège Dimi Mignon qui avait pourtant assuré la prise en charge de l'équipe l'année dernière à Oyo dans le département de la Cuvette lors des préparatifs du championnat national. « C'est un coup que l'équipe a eu parce que le président Dimi a rallié une autre équipe du côté de Brazzaville en emmenant avec lui quelques joueurs qui ne sont pas les moindres. Mais, qu'à cela ne tienne, nous allons avec les moyens de bord réorganiser le groupe, faire à ce

que le groupe revienne forte en essayant de colmater à des niveaux où on avait des soucis. Aujourd'hui, nous pouvons dire que nous sommes sur la bonne voie pour rééditer l'exploit d'être champion du Congo grâce au savoir-faire de notre staff technique qui a été conservé. C'est le seul objectif de cette année », a-t-il dit. L'équipe est actuellement en chantier, elle participera avec beaucoup de volonté au tournoi qui sera bientôt lancé par la fédération.

Le président de Caïman est conscient que la tâche n'est pas facile pour son équipe de rééditer l'exploit de l'an dernier au championnat national face à Étoile du Congo, Patronage, Inter et Péto. Elle tentera de le faire car, en 2 ans d'existence seulement, elle est arrivée à surclasser les grandes équipes au niveau national en remportant d'abord le titre de vice-champion national à Pointe-Noire en 2015 avant de se fixer au firmament du handball congolais en 2016 à Kinkala. Un exploit qui a permis à l'équipe de représenter le pays respectivement en Tunisie au championnat d'Afrique des clubs vainqueurs et au Burkina Faso en championnat d'Afrique des clubs champions. Revenant à l'élection de Jean Claude Ibovi à la tête de la Fédération congolaise

de handball, il a souligné que Caïman a voté objectivement le nouveau président. « À notre avis, il n'y avait pas meilleurs candidat que lui », a-t-il indiqué.

Un appel au soutien

Le président de Caïman a, par ailleurs, souligné quelques difficultés auxquels ils sont confrontés. « Les difficultés sont énormes. Tout d'abord parce que toutes les charges de l'équipe reviennent aux dirigeants seuls, nous sommes des membres de famille mais nous sommes obligés de mettre la gestion des familles en veilleuse pour s'occuper de l'équipe. Cela demande la volonté. La deuxième difficulté, ce sont les caprices des joueurs. Comme nous avons créé l'équipe du côté de Brazzaville, nous avons trouvé les joueurs du côté de Pointe-Noire. Nous avons l'obligation de payer leur loyer, les nourrir et les entretenir. Pendant les vacances, ils doivent venir en famille avant de repartir pour Brazzaville. S'il y a un décès ou les fêtes, ils doivent retrouver leurs familles respectives et en sus l'équipe n'a pas de subvention, elle ne produit pas l'argent pour survivre », a-t-il poursuivi. C'est pourquoi Ashley Poutance Danh a lancé un appel d'adhésion à tous ceux qui estiment le club. « Nous lançons un appel à tous que Caïman est là, c'est l'équipe de tout le monde, celui qui veut l'intégrer qu'il vienne avec beaucoup de volonté, celui qui veut apporter sa contribution peut le faire, nous recevons tout le monde », a conclu Ashley Poutance Danh.

Charlem Léa Legnoki

PARUTION

Danièle Sassou N'Guesso publie
« Genre et développement en
République du Congo »

Danièle Sassou N'Guesso (à gauche) suivie de Théophile Obenga lors de la cérémonie de dédicace (photo adiac)

Cet essai littéraire a été présenté et dédié le 27 janvier à Brazzaville, en présence des hommes de lettres et critiques littéraires. Dans cet ouvrage, l'auteure aborde l'éternelle problématique des inégalités homme-femme au Congo, avant de souhaiter la participation de la femme afin que les deux genres contribuent tous au développement du pays.

Paru aux éditions LHarmattan-Congo en octobre 2016, l'essai littéraire « Genre et développement en République du Congo » veut promouvoir l'égalité homme-femme au profit de la croissance.

Cet ouvrage dédié sous la direction du Pr Théophile Obenga rend compte du lien de causalité entre l'amélioration de la parité homme-femme et l'impérieuse nécessité du développement en République du Congo. Préfacé par Michel Courcelles, ce livre compte 120 pages, et se subdivise en trois grands chapitres. Dans le premier, l'auteure aborde la question de l'égalité des genres dans le processus de renforcement du capital humain en République du Congo.

Au deuxième chapitre, Danièle Sassou N'Guesso traite du problème de l'égalité des genres dans la gestion des affaires publiques au Congo.

L'écrivaine démontre dans cette partie, par le biais d'une enquête réalisée en 2013 auprès de 117 femmes à Brazzaville, Pointe-Noire, Makoua, Obouya, Gamboma, Ignié, Madingou, Sibiti et Dolisie, qu'au Congo, les femmes sont très peu représentées dans la gestion des affaires de l'Etat.

L'auteure écrit à la page 66, que dans le gouvernement de cette époque, sur 38 ministres, seules quatre femmes étaient représentées, soit 10,5%.

En ce qui concerne la fonction de directeur de cabinet de ministre, deux femmes seulement occupaient ce poste, soit un pourcentage de 5,6%. Quant au poste de directeur général, sur 136 nommés à cette époque, seulement 18 femmes étaient responsabilisées, soit un pourcentage de 13,5%.

Au sein du corps diplomatique, des collectivités locales et des institutions de la République, les femmes sont toujours marginalisées.

S'agissant de la participation de la femme au processus de développement, cette enquête affirme que la majorité de femmes sont mises à côté.

Danièle Sassou N'Guesso, concluant son livre, estime que la femme congolaise est bien consciente de sa marginalisation, mais elle se dit apte à contribuer activement au développement du pays, pourvu qu'elle soit associée dans les instances de décision.

Titulaire d'un baccalauréat scientifique, elle est diplômée de l'Ecole supérieure des opticiens de Paris en France. Elle est aussi diplômée des sciences politiques, option politique et aménagement du développement, obtenu à Paris. Elle est présidente de la Fondation SOUNGA et membre du Conseil d'administration de la Fondation Perspectives d'avenir.

Firmin Oyé

CAN 2017

Burkina Faso l'unique demi-finaliste sans trophée

Les Etalons du Burkina Faso sont les seuls qualifiés en demi-finale de cette 31^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qui n'ont jamais remporté le titre continental. Ils vont croiser l'Égypte et le Ghana sera face au Cameroun.

La première demi-finale de cette 31^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) se disputera le mercredi 1^{er} février. Les Etalons du Burkina Faso vont en découdre avec les Pharaons d'Égypte. Les Burkinabè, vice-champions d'Afrique en 2013, n'ont jamais battu les Égyptiens 7 fois champions d'Afrique en 1957, 1959, 1986, 1998, 2006, 2008 et 2010. Ce n'est pas pour la première fois que les deux formations s'affrontent à cette étape de la compétition. Lors de la CAN 1998 organisée par le Burkina Faso, les Pharaons ont éliminé les Etalons à domicile 2-0. Le Burkina Faso tentera donc de prendre sa revanche ce mercredi. L'autre demi-finale opposera le Ghana au Cameroun le jeudi 2 février. Les deux pays ont le même nombre de trophées dans leur palmarès concernant la Coupe d'Afrique. 4 trophées pour les Blacks Stars du Ghana (1963, 1965, 1978, et 1982) et autant pour les Lions Indomptables du Cameroun (1984, 1988, 2000 et 2002). En 2008, lors de la CAN organisée par le Ghana, le Cameroun avait éliminé les Blacks Stars en demi finale, à domicile, par une courte victoire de 1-0. Comme le Burkina Faso, le Ghana aussi a une revanche à prendre face à son adversaire qui ne se laissera pas faire... Ces demi-finales seront donc âprement disputées.

Rominique Nerplat Makaya

EVOCATION

Ekiaye-Ackoly Wamene : « Le recours aux normes éthiques, déontologiques et légales constitue le premier argument, vers cette espèce d'«affranchissement» de la presse

De son vivant, Ekiaye-Ackoly Wamene avait pour crédo la responsabilité et la crédibilité de la presse congolaise. La Semaine Africaine a du reste fait écho à ce combat à travers une interview publiée aux Dépêches de Brazzaville n° 819, parues le mardi 15 septembre 2009 à la suite du discours d'investiture du président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Alors Vice-président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Ekiaye-Ackoly Wamene appela les professionnels congolais des médias à «marquer la rupture» pour «devenir davantage crédibles».



Ekiaye-Ackoly Wamene (DR)

Il y a six ans, jour pour jour, que la mort, cruelle, arracha à l'affection de ses parents, amis et connaissances et, surtout, à celle des professionnels de l'information et de la communication, un professionnel rompu, une des figures emblématiques de la presse congolaise et même africaine, en la personne de M. Ekiaye-Ackoly Wamene, décédé à Paris, le 31 janvier 2011. Journaliste et politologue, il plaçait le respect par les journalistes des normes déontologiques et légales de leur profession au cœur de ses préoccupations. Pour lui, ce respect des normes protégeait mieux les journalistes des pressions éventuelles.

A la faveur du sixième et triste anniversaire de sa disparition, nous lui rendons hommage, en publiant quelques extraits de cette interview. Le dernier message des vœux à la nation du chef de l'Etat a redonné un sens actuel à ces mots d'antan sortis d'un journaliste éclairé.

Dans son discours d'investiture en 2009, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso invitait les Congolais au changement, en déclarant : « Adonnez-vous désormais à la rigueur du gain mérité et non aux délices trop faciles et honteux de la magouille. Convertissez-vous à la religion du travail bien fait. Visez tous et pour tout l'Excellence. Jetez bas la médiocrité, la tricherie et toutes les autres antivaleurs ».

Commentant ce discours à travers l'interview susmentionnée, Ekiaye-Ackoly Wamene avait qualifié cette invite du chef de l'Etat d'«appel à la rupture».

Les institutions sont, à n'en point douter, les premières à mettre en pratique cette rupture », parce que marquer la rupture signifiait, pour lui, « travailler différemment, changer la méthode de travail. Parce que cette rupture implique la gouvernance par la preuve ». « Nous devons afficher la volonté et sentir l'obligation d'intérioriser, dans nos sphères d'activités respectives, les orientations du président de la République. C'est, aussi, toute une responsabilité », avait-il martelé, en direction des institutions.

Il avait aussi interpellé la presse qui devait, disait-il, jouer son rôle : «La presse doit, pour sa part, saisir cette occasion supplémentaire pour rompre avec le journalisme sensationnel qui place les commentaires avant les faits, le journalisme de la rumeur, qui déforme les faits ou qui privilégie ses jugements de valeur au détriment de l'analyse objective et froide de l'actualité », avait-il poursuivi avant de souligner que « les Congolais attendent des gouvernants qu'ils assurent la gestion transparente des affaires publiques. Mais, ils attendent aussi de la presse qu'elle assure cette transparence par des reportages qui ne laissent place à aucune déviance professionnelle et démontrent au public les failles ou les mérites de ceux qui gouvernent, en même temps qu'elle relaie les doléances des gouvernés. Je vous ai dit plus haut que la presse est la médiatrice sociale ».

A propos de professionnalisme

ou de rigueur, sujet d'actualité en référence au message de vœux à la nation du président de la République, le besoin de changement concerne aussi la presse qui fait, par ailleurs, face aux pressions politiques, notamment. N'est-ce pas un obstacle pour la presse qui doit défendre la vérité ?

Répondant à cette question, Ekiaye-Ackoly Wamene avait relevé que ces pressions n'étaient pas l'apanage de la société congolaise. «... trouverez-vous un seul pays au monde où les journalistes travaillent sans pressions », s'interrogeait-il, avant de répondre par la négation. Pour lui, «ces pressions ne sont pas que politiques : elles proviendraient de beaucoup d'autres milieux : économiques, sociaux et culturels. Les journalistes marqueront, réellement, la rupture quand ils comprendront qu'ils ont la capacité de refuser, mieux, de réduire ces pressions diverses. Le recours aux normes éthiques, déontologiques et légales constitue le premier argument, vers cette espèce d'«affranchissement», vous me permettez le terme ».

Partisan de la rigueur professionnelle, cet homme plein de sens de l'Etat soutenait que «marquer la rupture c'est, surtout, devenir davantage crédible. La crédibilité de la presse passe par celle des informations qu'elle donne. L'information crédible est celle qui est donnée, avec responsabilité, par exemple, après une enquête bien fouillée et non celle qui relaie les ragots de la rue ». Il s'appuyait sur la médecine pour fournir à la pression un moyen oral de lutter contre d'éventuelles pressions. «Souvent, expliquait-il, l'exemple qui convient dans ce genre de cas est celui d'un médecin qui reçoit un patient lui exigeant de le mettre sous tel ou tel autre traitement. Le médecin ne le fera, certainement pas, parce que sa déontologie le lui interdit ».

Ekiaye-Ackoly Wamene souhaitait que «cette conscience professionnelle anime aussi les professionnels des médias congolais », pour ne pas qu'elle ne soit « complice de tous ceux qui font des antivaleurs, leur norme sociale ». « Or, toute la société congolaise, le président de la République, en premier, entend voir la presse jouer effectivement son rôle dans le renforcement de la démocratie et la promotion des valeurs républicaines », concluait l'ancien directeur général de Télé Congo dont les collaborateurs appelaient parfois «autorité miroir», pour sa transparence dans la gestion des fonds alloués pour des reportages événementiels, notamment.

Sylvain Akondzo-Leoui